



HAL
open science

Les villes intermédiaires dans le Monde arabe

Eric Denis

► **To cite this version:**

Eric Denis. Les villes intermédiaires dans le Monde arabe: Genèse, maillage et dynamique. Cahiers du Gremamo, 2007, n°19, pp.11-54. halshs-00366910

HAL Id: halshs-00366910

<https://shs.hal.science/halshs-00366910>

Submitted on 9 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES VILLES INTERMEDIAIRES DANS
LE MONDE ARABE
*GENESE, MAILLAGE ET DYNAMIQUE***

*Eric DENIS**

En géographie, si le concept de ville est indissociable de la notion de centralité, celle de système de villes fait la part belle aux villes intermédiaires. C'est précisément cette strate des « villes intermédiaires » que nous souhaitons qualifier en ce qui concerne le Monde arabe.

Par villes intermédiaires nous entendons ces agglomérations qui, juste en dessous des capitales d'État et des métropoles régionales stables dans le temps, relaient l'autorité publique, administrent, encadrent et/ou polarisent et organisent un système de production régional (qu'il soit industriel ou agricole) et/ou, encore, structurent des filières financières, commerciales ou de transformation. Les villes intermédiaires sont donc étroitement dépendantes pour leur rythme de croissance du maillage d'encadrement du territoire, de leur promotion au rang de chef-lieu, si possible de région et de leur maintien à ce rang. Certes, cela les dynamise, leur assure un niveau d'équipement supérieur et des emplois publics qui stimulent la demande locale en services, mais cela rend leur destin des plus dépendants du bon vouloir des pouvoirs centraux. Elles sont tout aussi fragiles que d'autres villes mono actives, dépendantes d'une spécialité. Parfois, ces villes intermédiaires s'imposent aussi comme les relais du développement économique, notamment en favorisant la mise en réseau de potentiels

* CNRS, SEDET – CNRS-Paris 7

Je tiens à remercier François Moriconi-Ebrard pour la mise à disposition de la partie Monde arabe de la base de données Géopolis, partie pour laquelle il venait de faire un très gros travail de mise à jour, d'intégration des résultats désagrégés des recensements les plus récents, notamment de l'Arabie Saoudite (2004) et du Maroc (2004) et de projection de l'ensemble des données sur 2005. Sans cette base, ce travail n'aurait pu être conduit.

locaux diffus, en dynamisant des *clusters* spécialisés, en soutenant l'émergence de filières industrielles (notamment de transformation des productions agricoles) ou en constituant des pôles d'exportation ou d'importation, voire, encore, ces villes deviennent-elles le relais d'une offre touristique... Souvent, le statut de chefs-lieux n'est pas étranger à l'affirmation économique et financière locale. Dans le Monde arabe l'essor économique dépend des facilités et des appuis localisés accordés par les services de l'État. Il est attaché à l'attribution d'une franchise douanière ou à l'aménagement de facilités de transport (voies de chemin de fer, aéroport, autoroute...) et de la localisation de zones industrielles. De façon générale, la dynamique de la strate des villes intermédiaires témoigne par excellence des politiques d'aménagement du territoire comme, en France, avec la politique des métropoles d'équilibre dans les années 1960. Mais, nous le verrons ici, les système de villes répondent à des effets et contre effets dans une logique d'équilibre dynamique marqué par un balancement permanent entre, d'une part, la maximisation de la rente urbaine (donc la concentration) et, d'autre part, l'exploitation du territoire nécessaire à la production de la richesse (donc l'extension d'un maillage étendu) et, par conséquent, la diffusion au sein d'une hiérarchie de villes. Or, dans ce balancement permanent entre concentration et exploitation donc diffusion, les villes intermédiaires (point d'appui spécifique des entreprises d'aménagement du territoire des gouvernements) sont prises en tenaille et, le plus souvent, instables ou interchangeableables.

L'idée de système renvoie ici à l'organisation d'ensembles hiérarchisés s'emboîtant. Des empires, des régions du monde, des États et des régions administratives ou économiques infranationales et, enfin, des pays (cantons, districts...). Dans ces organisations par et autour des villes (d'où la notion de système de villes) la centralité est fondamentalement associée aux capacités de commandement, mais il ne peut se développer de système sans villes intermédiaires qui relaient ce commandement économique et politique (social, judiciaire et administratif) et assurent la médiation avec les territoires locaux, les articulent et les intègrent afin d'en exploiter les richesses. Ces richesses deviennent valeur et se fixent au travers de l'investissement dans le foncier urbain.

Dans notre monde interdépendant, en dehors des villes globales (surdéterminantes par leurs capacités à concentrer les capitaux, les donneurs d'ordres et les producteurs d'innovation), toutes les villes deviennent intermédiaires, médiatrices et organisatrices de flux ascendants et descendants d'informations, d'ordres, de biens et de services, drainant et diffusant. En même temps, à leur échelle, ces villes intermédiaires s'affirment comme des places centrales dans des systèmes dynamiques emboîtés.

Pour le Monde arabe qui nous intéresse ici, nous nous attachons à donner à voir la distribution de la strate des villes intermédiaires propre à chaque pays dans son actualité et son évolution depuis les années 1950, donc depuis la période des indépendances.

Cette actualité est, bien entendu, le produit d'une histoire longue que l'on peut simplifier en quatre phases durant lesquelles chaque système d'autorité, d'extension spatiale variable avec son réseau de places centrales hiérarchisées est venu s'inscrire selon des temporalités asynchrones : la période proto-coloniale, puis coloniale, suivi de la période de construction nationale et, enfin, la période de libéralisation économique et d'ajustement.

Par système d'extension variable nous entendons notamment que, pour une large part, les pays et régions qui composent aujourd'hui le Monde arabe ont, jusqu'à la fin du XIX^e siècle parfois, appartenu à l'Empire ottoman, avant d'être contrôlée, partagée et mise au travail comme autant de colonies et de protectorats aux services des économies des puissances industrielles de l'Europe occidentale. Ainsi furent reconfigurés les systèmes de villes en faveur du drainage des richesses et le contrôle du territoire. Lorsque les mouvements d'indépendance arrivèrent à construire des États indépendants, les régimes en place ne tardèrent pas à recomposer le maillage de villes secondaires et intermédiaires pour asseoir leur autorité et relayer dans les régions leurs efforts de développement. Toutefois, et sans vouloir dévoiler les observations à venir, le centralisme peu démocratique des États de la région s'est très souvent traduit par un nivellement et une banalisation des villes intermédiaires alors que la macrocéphalie s'imposait.

Aux périodes plus anciennes (pré-ottomanes), les systèmes de villes s'étaient organisés et hiérarchisés autour de royaumes arabes contrôlant des routes et des territoires selon des alliances instables dans le temps et dans l'espace. Les détachements de l'Empire ottoman s'échelonnent avec sa dislocation du début à la fin du XIX^e siècle, de l'Égypte de Mohamed Ali à la conquête anglaise de la péninsule arabique appuyant le mouvement d'indépendance des Saoud, alors que les indépendances à l'égard des puissances européennes se cristallisent autour des années 1950-1960.

La distribution des villes, dans les systèmes de villes à l'échelle des États du Monde arabe tels qu'ils émergent des indépendances, est évidemment héritière de cette histoire longue ; des routes commerciales médiévales, comme des efforts de modernisation et d'administration ottomane ou des politiques régionales mises en œuvre par ceux qui contestèrent la légitimité de la Porte, comme Muhamed Ali en Égypte. Parfois encore les traces d'occupations antiques, pharaoniques ou de cités romaines peuvent être associées à des villes intermédiaires actuelles, mais les sites abandonnés devenus de piètres villages occupés sans continuité sont aussi légions (cf. pour l'Égypte : Moriconi, 1996).

Nous ne détaillons pas ici ces trajectoires historiques qui forment le tissu complexe du peuplement du Monde arabe, du local à la maille des États contemporains. Nous ne donnons à voir, comme une synthèse forcément réductrice aux yeux des spécialistes de chaque pays, que les régularités, dissemblances et rythmes d'évolution des systèmes de villes de chaque pays de la région. Plus modestement encore, nous extrayons le destin d'une strate spécifique, celle des villes intermédiaires.

Pour ce faire, nous exploitons les séries issues de la base de données Géopolis qui donne, pour les pays du Monde arabe, la distribution des agglomérations de plus de 10 000 habitants à différentes dates (Moriconi, 1994). Nos matériaux sont donc constitués des séries de 1950 à 2005, issus des données censitaires interpolées tout les dix ans – pour 2005, il s'agit de projections basées sur les derniers recensements disponibles. L'intérêt majeur de cette base réside dans le caractère explicite de sa constitution et la définition claire des agglomérations morphologiques ; elles seules

permettent les comparaisons en s'affranchissant de définitions nationales du statut de villes partout divergentes. La variable « nombre d'habitants réunis dans une agglomération unique de plus de 10 000 habitants » est ici considérée comme un descripteur synthétique de la capacité à concentrer des richesses et donc un indice de centralité et de productivité d'une agglomération. Les termes d'urbain, de ville et même de métropole sont ici utilisés comme des noms d'usages. Ce que nous observons précisément ce sont des déploiements d'agglomérations de populations dans l'espace et dans le temps. Nous étudions la tendance à l'agglomération des populations.

Nous n'analysons ici qu'un Monde arabe au sens de la Ligue arabe, tronqué pour des raisons de cohérence des données et de pertinence de la question « villes intermédiaires ». L'Irak est exclu, à la fois parce que son effroyable actualité ne permet pas de disposer de données à jour et, d'autre part, parce que la très large étendue des unités locales n'y permet pas, sans un travail préalable sur les micro données pas encore effectué, d'extraire les populations des agglomérations urbaines de celles de communes intégrant de vastes territoires ruraux. Les données du Yémen posent de même des questions de qualité et d'harmonisation non encore résolues. Dans les Emirats, la catégorie « villes intermédiaires » paraît difficile à dégager.

Nous utilisons, pour identifier la strate des villes intermédiaires de chaque système national de villes, le descripteur « rang-taille » qui permet de dégager les « anomalies » dans la distribution d'un système de villes par rapport au modèle de distribution idéale et théorique supposé s'aligner selon une relation linéaire selon laquelle la population de chaque ville est liée à son rang. Cette loi est conforme au modèle néolibéral parétien supposé décrire une distribution du peuplement optimale s'épanouissant dans un marché libre (Lalanne, 1875 ; Gibrat, 1933 ; Steward, 1947 ; Zipf, 1949). La règle « rang-taille » rend compte « d'une distribution de fréquence cumulée en fonction de la taille », mais il s'agit d'une série instable qui reste difficile à expliquer sinon en disant qu'elle est aléatoire (Pumain, 2003 ; Eeckhout, 2004).

Le modèle permet de dégager le degré de primatie de chaque système de villes (Jefferson, 1939 et Moriconi, 1993). Déjà, le simple classement par rang donne les moyens de cerner la catégorie des villes intermédiaires, celles qui, en dessous des métropoles stables dans le temps, participent de l'organisation supérieure des territoires nationaux.

Ce qui nous intéresse ici, dans la loi de Zipf, c'est tout ce qui sort du modèle, estimant que c'est précisément là que la géographie et la complexité du peuplement (objet socio-économique) s'exprime. La géographie commence là où s'arrête le modèle. Le géographe, dans sa recherche des relations entre société et espace, s'intéresse aux situations de déséquilibres dynamiques qui rendent compte d'états d'une société donnée et des sociétés entre elles. Il rejettera à ce titre les principes d'auto-organisation et de hasard que pourrait inviter à convoquer et à déceler l'analyse des séries quantitatives appliquée aux systèmes de villes. En revanche, il inscrira assurément la dynamique dans le temps et dans l'espace des systèmes de villes dans le champ des objets socio-économiques ne répondant pas à des lois naturelles ni à l'aléatoire des grands nombres. De même et nous y reviendrons à l'issue de cet article, le modèle *christallerien* ou théorie des places centrales qui renvoie à des règles constantes et optimales d'exploitation de l'espace par les sociétés humaines contribue aussi à expliquer la stratification dans l'espace et dans le temps des systèmes de villes, tout particulièrement la strate des villes intermédiaires. Ces dernières répondent en effet à des règles universelles relatives à la hiérarchisation des systèmes de peuplement donnant naissance et entretenant des armatures urbaines selon le principe d'allométrie, autrement dit d'interdépendance dynamique dans le temps et dans l'espace mettant en jeu la rente foncière, la concentration comme facteur de réduction des coûts de production et, inversement, le contrôle et la desserte des territoires, donc la diffusion.

Nous devons conserver en arrière-plan l'idée que dans les écarts, dans les résidus de la relation « rang-taille », se nichent précisément les principes géo-hiérarchiques d'encadrement des territoires proposés par le modèle *christallerien* (cf. Moriconi-Ebrard et Denis, 2006). Les villes intermédiaires correspondent à ces places centrales qui organisent des régions et qui, promues chefs-lieux par les

services de l'État, sortent de la distribution normalisée. Le modèle des places centrales est d'autant plus visible au niveau des métropoles régionales qu'il est performatif. Il a en effet servi et sert encore de schéma d'action dans les politiques visant le renforcement des chefs-lieux. Ces interventions s'opposent d'ailleurs au principe libéral sous-tendant la loi de Zipf qui voudrait décrire de façon universelle un équilibre non régulé de la distribution du peuplement. La loi de la métropolisation de Moriconi (1994) et la loi de Davis (1969) sont bien plus à même d'expliquer les systèmes de villes que les lois à référent parétien relatives aux grands nombres et concluant à la primauté de l'aléatoire¹. Les lois de Moriconi et de Davis ne renvoient pas au hasard mais au modèle d'allométrie qui stipule qu'une partie croît en fonction du tout ou d'une autre partie décrivant ainsi de façon complémentaire les hiérarchies urbaines : La loi de la métropolisation de Moriconi explique le haut de la hiérarchie tournée vers l'international, en situation de synapse et s'insérant dans un système hiérarchique d'ordre international. Ceci explique la primauté des grandes villes concernées dans les systèmes nationaux, alors que la loi de Davis rend compte de la banalité des distributions encadrant un territoire national. Les villes intermédiaires se distinguent à l'articulation des deux lois (Moriconi et Davis), elles aussi en situation d'exception par rapport à la banalité davisienne.

Après avoir sélectionné et analysé l'émergence et la maturation de ces strates de villes intermédiaires dans les séries quantitatives, nous nous intéresserons à leur distribution spatiale et, en particulier, à la relation entre variation de rang, déclin et déclassement, et les localisations littorales ou intérieures, proches ou distantes de la ou des métropoles majeures.

1. DES VILLES SECONDAIRES DANS DES PAYS AUX TAUX D'URBANISATION INEGAUX

¹ Je tiens à remercier ici Thierry Rebour et François Moriconi-Ebrard pour avoir attiré mon attention sur la loi de Davis et j'invite les lecteurs à lire leurs travaux en cours sur le sujet.

Avant toute incursion dans le détail des distributions quantitatives et spatiales des systèmes de villes des pays composant le Monde arabe, il convient de rappeler que le potentiel d'affirmation de villes intermédiaires s'inscrit dans des systèmes plus ou moins matures. En 2005, le taux d'urbanisation le plus faible, celui de la Mauritanie, ne dépasse pas 33 % alors que la Libye atteint presque 86 % d'urbains. Cette dernière s'impose comme le pays le plus urbanisé du continent africain alors que les pays de la rente pétrolière apparaissent comme les plus urbanisés du Monde arabe. Ce sont aussi ceux qui se sont urbanisés le plus vite, en moins de cinquante ans. L'Arabie Saoudite n'avait encore que 12 % d'urbains en 1950. Ils ont dépassé les pays de tradition urbaine ancienne, ceux du Levant et L'Égypte ; ceux qui, à l'entrée dans le XX^e siècle, comptaient déjà entre 22 % et 36 % d'urbains.

Le taux d'urbanisation de la Libye a été multiplié par plus de dix en un siècle quand, dans le même temps, celui de l'Égypte ne l'était que par trois. Les pays pétroliers désertiques s'opposent en cela aux pays sahéliens, Mauritanie et Soudan, qui n'ont pas eu jusqu'à présent les moyens d'affirmer une concentration urbaine de leur population en dehors de leur capitale nationale.

Tableau 1 : *Taux d'urbanisation dans le Monde arabe de 1900 à 2005*

Eric Denis, 2007, « Les villes intermédiaires dans le monde arabe »
Cahier du GREMAMO n°19, L'harmattan, pp. 11-54

	1900	1950	1980	2005	1900	1950	1980	2005
	Nombre d'habitants aggl. > 10.000 Habts				Taux d'urbanisation			
Algérie	425 911	1 472 680	7 157 235	19 728 243	9,1	16,5	39,3	59,9
Maroc	281 500	2 217 072	7 350 074	16 322 432	8,0	25,3	38,1	53,8
Tunisie	223 000	901 893	3 121 984	5 845 492	11,7	26,3	49,3	58,4
Mauritanie			306 081	915 503			20,0	32,9
Libye	55 000	192 667	1 953 726	5 010 175	8,0	20,5	63,9	85,7
Maghreb	985 411	4 784 312	19 889 100	48 034 758	8,7	20,9	41,1	58,4
Egypte	2 307 720	8 087 484	24 249 826	48 226 544	22,8	39,6	59,8	70,0
Soudan (Nord)	139 000	516 692	2 848 543	10 283 321	5,6	7,9	19,8	36,1
Syrie	372 426	1 174 680	4 018 863	11 181 970	25,8	33,2	46,3	60,9
Jordanie		149 582	1 407 815	3 850 060		29,9	54,9	74,3
Liban	155 667	354 000	1 853 756	3 553 920	26,8	37,6	60,6	60,8
Palestine	84 800	197 843	729 985	2 617 480	15,3	19,2	56,0	74,6
Bahreïn	47 000	65 871	269 307	570 255	69,1	59,6	79,6	80,2
Yémen	44 000	320 768	960 145	5 500 367	1,8	7,5	9,5	27,8
Emirats Arabes Unis		44 000	784 061	3 819 000		8,8	30,6	73,7
Arabie Saoudite	193 000	420 479	4 685 397	18 420 111	12,8	12,1	50,4	79,5
Proche & Moyen Ori	3 343 613	11 331 399	41 807 698	108 023 028	17,5	27,4	45,0	60,3
Monde arabe	4 329 024	16 115 711	61 696 798	156 057 786	14,5	25,1	43,7	59,7

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

À l'échelle du Monde arabe, une convergence se dessine, avec un taux de croissance urbaine qui faiblit et tend à s'établir partout en dessous de 4 % par an depuis les années 1980. Ce fléchissement est dépendant du niveau de maturité des systèmes urbains et de l'inscription de chacun des pays dans la transition démographique. Ainsi, l'Égypte est tombée à 2,8 % par an comme la Tunisie ou le Liban, mais la Palestine est toujours au dessus de 5 % comme l'Arabie Saoudite. Globalement, les cinquante dernières années ont été celles d'une accélération de la poussée de l'urbanisation. Partout, les taux ont été supérieurs à ceux du demi-siècle précédent, passant en moyenne de 2,7 % à 4,2 %, à l'exception du Maroc passé de 4,2 % à 3,7 %. Maroc, Algérie et Tunisie avaient au début du siècle un niveau d'urbanisation nettement plus faible que les pays comparables, comme l'Égypte ou La Syrie. Or, ils n'ont qu'en partie comblé ce déficit. Néanmoins, la poussée d'urbanisation tend à y fléchir comme ailleurs, surtout en Tunisie depuis les années 1980 ; 2,6 % an, mais encore 4,2 % en Algérie.

Ce préalable a pour but, sans vouloir détailler davantage, de souligner combien les destins nationaux conservent de spécificités,

malgré de sensibles convergences de sous-ensembles ; un petit Maghreb comprenant le Maroc, La Tunisie et l'Algérie, des pays pétroliers dont la Libye et l'Arabie Saoudite, l'Égypte, delta tropical très dense, les pays sahéliens, Mauritanie et Soudan et, enfin, les pays du Levant, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine. Dans ce champ de disparités va émerger, et plus ou moins s'affirmer, une strate de villes intermédiaires.

Tableau 2 : *Evolution du nombre d'agglomérations de plus de 10 000 habitants dans le Monde arabe de 1900 à 2005*

	1900	1950	1980	2005
Algérie	11	32	140	439
Maroc	8	32	75	148
Tunisie	4	18	58	88
Mauritanie	0	0	7	12
Libye	2	4	30	86
Maghreb	25	86	310	773
Egypte	74	186	499	1 087
Soudan (Nord)	6	12	44	149
Syrie	5	17	53	174
Jordanie	2	4	17	35
Liban	3	7	11	23
Palestine	3	9	14	28
Bahreïn	2	2	5	3
Yémen	3	6	15	60
Emirats Arabes Unis	2	8	6	6
Qatar	0	1	1	6
Oman	1	2	6	30
Koweït	1	1	3	4
Arabie Saoudite	6	14	44	115
Proche & Moyen Orient	108	269	718	1 720
Monde arabe	133	355	1 028	2 493

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Il permet aussi de rappeler que les systèmes de villes des différents pays sont d'une taille très inégale, dépendante du taux d'urbanisation mais aussi du poids démographique du pays. De façon conséquente, le nombre d'agglomérations est donc très différent (tableau 2). La strate des villes intermédiaires n'a guère de chance d'apparaître dans les systèmes très étroits des Emirats ou du Qatar avec quatre ou six villes - un nombre ayant même tendance à se réduire sous l'effet de la coalescence urbaine le long des corridors littoraux. En revanche, la notion de villes intermédiaires prend tout

son sens en Égypte parce qu'elle compte aujourd'hui plus de 1 000 agglomérations de plus de 10 000 habitants ; en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Libye, en Arabie Saoudite ou au Soudan aussi, même si les séries plus étroites (comptant moins de villes) offrent moins d'opportunités. En outre, le système des villes égyptiennes encadre une population qui se concentre sur 5 % du territoire national, soit moins de 35 000 km². Alors que, dans des pays comme l'Arabie Saoudite ou le Soudan, les villes intermédiaires encadrent des territoires très étendus et surtout isolés les uns des autres. L'occupation humaine s'y compose d'oasis, de pôles industriels, de bandes cultivées, le tout entrecoupé de vides avec des voies express qui n'apportent aucun développement entre les agglomérations qu'ils connectent. L'effet tunnel est ici la règle. À l'échelle du Monde arabe, les distances entre les villes sont très différentes et ce que l'on trouve entre ces villes est des plus contrastés : du peuplement parmi le plus dense du monde avec son semis de petites villes intercalaires aux vides les plus extrêmes. Ces conditions se reproduisent à l'échelle des pays ; ainsi le système des villes algériennes se compose d'une bande littorale, d'un arrière-pays densément maillés avec les Hautes Plaines et d'un sud désertique avec des villes isolées. Le nord Soudan compte moins de 150 agglomérations de plus de 10 000 habitants pour encadrer un territoire équivalent à pratiquement quatre fois la France (cinq fois ou 10 % de l'Afrique avec le sud Soudan qui compte moins de dix agglomérations de plus de 10 000 habitants).

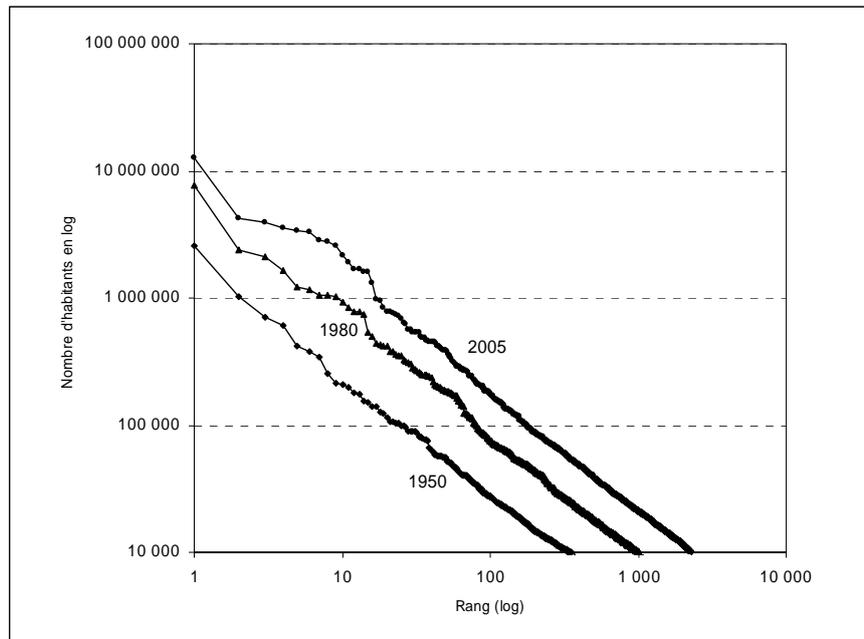
2. PRIMATIE ET VILLES INTERMÉDIAIRES

Les systèmes de villes du Monde arabe apparaissent aussi très dissemblables dans la manière dont s'établit et évolue la primatie.

La primatie est « l'anomalie » la plus classique au regard de la loi de Zipf. Le modèle veut que la deuxième ville compte deux fois moins d'habitants que la première. Autrement dit, le coefficient de primatie d'un système de villes optimal devrait être égal à deux. Un coefficient inférieur à deux est donc le signe d'une polarisation métropolitaine relativement faible et, à l'inverse, les valeurs

supérieures sont un bon indicateur de la suprématie de la plus grande agglomération de chaque pays. Il va de soi, compte tenu de la très faible intégration du Monde arabe, notamment de la très faible part des échanges entre les pays réunis dans la Ligue arabe au regard du commerce de chacun avec le reste du monde, qu'un examen de la distribution du système de villes du Monde arabe comme un tout n'a pas beaucoup de sens et le résultat obtenu à cette échelle apparaît donc assez artificiel (graphique 1).

Graphique 1 : La distribution « rang-taille » des agglomérations de plus de 10 000 habitants dans le Monde arabe en 1950, 1980 et 2005



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Toutefois, ce graphique « rang-taille » d'un hypothétique système de villes à l'échelle du Monde arabe montre très clairement l'émergence et l'affirmation des capitales des États depuis les années 1950. Autrement dit, il donne à voir la divergence de systèmes de peuplement jusqu'alors tronqués et, pour le moins, contrôlés et limités par les puissances coloniales européennes qui, d'une certaine façon,

en avaient fait un système plus intégré qu'il ne l'est aujourd'hui – inclus dans la dépendance et l'exploitation au système-monde.

Tableau 3 : *Distribution des agglomérations du Monde arabe en 2005 selon la loi de Davis*

Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nombre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations
Monde arabe			
1	12 617 647	8,7	
2	8 149 132	5,6	4 074 566
4	13 139 398	9,1	3 284 850
8	16 020 844	11,1	2 002 606
16	12 026 773	8,3	751 673
32	12 682 908	8,8	396 341
64	12 303 453	8,5	192 241
128	12 298 796	8,5	96 084
256	13 244 801	9,2	51 738
512	13 986 533	9,7	27 317
1024	15 439 164	10,7	15 077
2048	2 665 596	1,8	10 292
Total	144 575 045	100,0	

252 agglomérations dans la dernière classe (2048), sans le Yémen.

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La loi de Davis n'est pas une simple variante des distributions parétiennes, comme il est trop souvent avancé, pour la négliger. En effet, elle induit une relation d'allométrie, contrairement à la loi « rang-taille. La loi de Davis inclus une dépendance aux conditions initiales et elle ne considère pas que des parties d'un système peuvent croître à des vitesses différentes. Au contraire, elles tendent à s'équilibrer selon une stratification bien précise et selon un modèle de croissance isométrique (1969). Elle donne à voir une distribution hiérarchisée de multiples de deux ou de trois. Par conséquent, la loi de Davis renvoie à la structure *christallérienne* d'organisation de l'espace géographique par et autour d'un système hiérarchique de villes. Elle distingue pour chaque niveau de l'encadrement hiérarchique d'un territoire donné une série de villes. Selon la loi de Davis, dans un

système en équilibre en multiple de deux, le poids démographique cumulé des deuxième et troisième agglomérations est égal à celui de la plus peuplée. Il doit aussi être équivalent à celui des quatre suivantes, des huit en dessous et ainsi de suite. Ainsi, dans un système en dix classes, chaque classe doit donc rassembler 10 % de la population urbaine.

Dans le cas du système théorique « Monde arabe », il existe une anomalie notoire des villes juste en dessous de la capitale théorique du Monde arabe, Le Caire. Ces villes du haut de la série, le plus souvent des capitales nationales ou les plus grandes métropoles régionales, répondant à des impératifs de construction nationale, s'affichent plus grandes que se prédit la règle « rang-taille » (graph. 1). Elles ne viennent pas s'inscrire en position de médiation dans l'essor et le relais organisationnel d'un système d'échange de la Ligue des pays arabes. En outre, la croissance de chacun de ces pays est par ailleurs animée, voire surdéterminée, dans un contexte de libre échange accru et d'abaissement des barrières douanières, par des associations et des dépendances combinées à des systèmes économiques élargis et en concurrence - Europe, Asie et Amérique du Nord. Toutefois, un certain équilibre apparaît à partir de la classe « 16 » jusqu'aux classes « 128/256 », comme si, organisé à l'échelle des États, se révélait un système de structuration régional Monde arabe.

Revenant à la centralité de notre propos ici, soulignons que ces divergences dans la primatie de chaque système national de villes déterminent la suite de la distribution et, en particulier, le haut de cette série, donc le poids et le nombre potentiel des villes intermédiaires. Autrement dit, ces villes intermédiaires se nichent dans la seconde anomalie banale des distributions des systèmes de villes nationaux au regard de la loi « rang-taille » - il s'agit d'une irrégularité liée pour l'essentiel à la formation des États et aux politiques publiques en faveur des chefs-lieux et appelée « effet chef-lieu ».

En 2005, les systèmes sahéliens, le mauritanien et le soudanais, apparaissent comme les plus primatiaux - respectivement, 8,1 et 8,7 (tableau 4). Sahélien, parce que cette macrocéphalie exceptionnelle se retrouve aussi au Tchad et au Mali, ainsi qu'au Sénégal, avec respectivement 5,3, 8,9 et 6,2 malgré, dans ce dernier cas, la prise en

considération de Touba, administrativement toujours un village, mais seconde agglomération du pays. Notons que cette primatie s'exprime dans les deux pays du Monde arabe au taux d'urbanisation le plus faible. Dans ceux aussi où les métropoles sont les plus récentes : Nouakchott a été créée *ex nihilo* en 1957 et Khartoum en 1860.

Tableau 4 : *Primatie dans le Monde arabe, 1950 et 2005*

	Nombre de villes		Nombre de villes	
	Primatie 1 ^{er} villes/2 ^d	pour = ou > 1 ^{er}	Primatie 1 ^{er} villes/2 ^d	pour = ou > 1 ^{er}
	1950	1950	2005	2005
Algérie	1,7	3	4,5	14
Tunisie	7,4	32	4,0	12
Maroc	3,3	4	2,1	3
Libye	1,9	6	2,5	8
Mauritanie	1,6	2	8,1	>11*
Égypte	2,5	17	3,8	43
Syrie	1,1	1	1,7	3
Liban	2,1	3	3,9	>18
Palestine	1,4	2	2,7	3
Jordanie	4,5	12	6,6	> 33
Arabie Saoudite	2,0	2	1,5	2
Soudan	2,8	3	8,7	25

« > » signifie que le nombre d'habitants de la plus grande ville est supérieur à celui du total des agglomérations de plus de 10 000 habitants.

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Cette primatie extrême s'est constituée depuis les années 1950, témoignant de difficultés certaines à mailler leur territoire des régimes issus des indépendances, alors que leurs capitales respectives attiraient les forces vives du pays et ne cessaient de concentrer les richesses.

Nouakchott compte aujourd'hui plus d'habitants que les 33 villes de plus de 10 000 habitants de Mauritanie (tableau 4). Bien entendu, ce modèle hyper macro céphalique a à voir avec la sédentarisation des nomades et la difficulté à faire une ville dans des immensités sahéniennes très peu densément habitées. Les régimes en place n'y ont pas forcément œuvré en faveur d'une redistribution et d'une consolidation des structures régionales - en avaient-ils les moyens ? Les clivages ethniques renforcent encore cette polarisation métropolitaine et ne permettent pas de réduire les inégalités régionales, voire les renforcent selon une logique de « fractionalisation ».

Nous avons conservé le cas mauritanien, mais y sélectionner des villes intermédiaires, vu l'étroitesse de la série de villes associée à cette primatie extrême, reste très artificiel. La question du relais du pouvoir central se joue ici dans un maillage plus fin supporté par de très modestes chefs-lieux bien inférieurs au seuil de 10 000 habitants. Amman en Jordanie est aussi une capitale très mal relayée et de plus en plus primatale (6,6 en 2005) mais ici, l'histoire longue (déjà 4,5 en 1950) est en jeu, de même que l'exiguïté du territoire habité et la coupure radicale avec la Palestine. Simplement, la période récente, celle d'après les indépendances, n'a en rien inversé la tendance à la métropolisation primatale. Le Liban, du fait de cette même configuration exiguë, bloquée le long d'une étroite bande littorale, et d'une centralité sans cesse réaffirmée de sa capitale, n'a de cesse de voir sa primatie se renforcer sans toutefois connaître les excès du modèle jordanien du fait, notamment, de l'ouverture littorale qui autorise l'émergence d'échelons urbains intermédiaires. La Palestine, en revanche, apparaît pour ce qu'elle est, un système de peuplement tronqué d'où n'émerge pas clairement une capitale mais, plutôt, un système bipolaire. Certes, l'extrême exiguïté du territoire de Gaza l'amène à devenir une agglomération unique sensiblement, mais « artificiellement », plus primatale, alors qu'en Cisjordanie aucune ville ne se dégage nettement. Là encore, une strate de villes intermédiaires paraît difficile à dégager. Sans nous étendre ici sur cette question centrale de l'histoire régionale proche orientale, nous pouvons tout de même nous demander si, entre la Palestine, le Liban, la Jordanie et la Syrie, nous n'observons pas des systèmes urbains tronqués, coupés artificiellement au moment de l'éclatement de

l'Empire ottoman et des découpages qui s'en sont suivis avec la colonisation/décolonisation par les puissances européennes, sans compter la greffe d'Israël (cf. Balanche, 2005). Seule la Syrie est suffisamment grande pour qu'un maillage urbain conséquent y soit favorable à l'affirmation de véritables villes secondaires.

La Tunisie s'affiche comme le type même d'un système de villes dans lequel, depuis les années 1950, les villes intermédiaires se sont très largement renforcées alors que la croissance de sa capitale était maîtrisée - il fallait 32 villes en 1950 pour égaler le poids démographique de Tunis, mais il n'en faut plus que 12 en 2005. C'est un cas unique dans la région, signe d'une politique d'aménagement du territoire volontaire s'appuyant sur des métropoles régionales et une dynamique économique déconcentrée à défaut d'être démocratiquement décentralisée. Témoignage aussi d'un régime autoritaire qui ne laisse pas « les lois naturelles » de la primatie s'exprimer pleinement afin de garder le contrôle de la population et limiter les risques de contestation. Reste que Tunis compte tout de même 33 % de la population urbaine. Seul le poids des villes intermédiaires, considérables par rapport à d'autres systèmes de villes de la région, vient atténuer la primatie. La primatie tunisoise s'inscrit entre celle de Khartoum établie à 38 % et celle de Tripoli à 31 %, mais ces capitales sont beaucoup plus mal relayées par des villes intermédiaires. Elles écrasent donc bien davantage leur système de villes.

Tableau 5 : *distribution des agglomérations d'Arabie Saoudite et de Tunisie en 2005 selon la loi de Davis*

Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations	Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations
Arabie Saoudite				Tunisie			
1	4 241 543	23,0		1	1 926 788	33,0	
2	3 398 425	18,4	1 699 213	2	826 025	14,1	413 013
4	2 673 926	14,5	668 482	4	600 737	10,3	150 184
8	3 950 024	21,4	493 753	8	653 817	11,2	81 727
16	2 198 912	11,9	137 432	16	792 941	13,6	49 559
32	1 134 647	6,2	35 458	32	746 041	12,8	23 314
64	822 634	4,5	15 820	64	299 143	5,1	14 245
Total Urbains	18 420 111	100,0		Total Urbains	5 845 492	100,0	

Arabie Saoudite, 52 agglomérations dans la dernière classe (64)

Tunisie, 21 agglomérations dans la dernière classe (64)

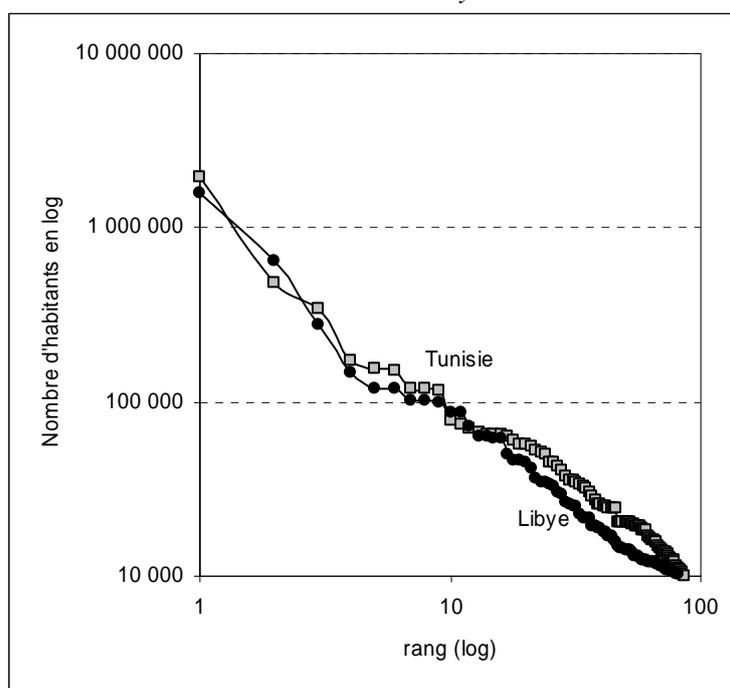
E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Dans la comparaison des destins divergents de la primatie dans les systèmes de villes algérien, tunisien et même marocain, la mesure contredit certaines des conclusions de V. Rousseau (2001), notamment lorsqu'elle explique « qu'en effet, en utilisant la loi de Zipf, l'Algérie et le Maroc ont un système urbain polycéphale en raison de la montée des métropoles régionales qui prennent une place significative dans l'organisation territoriale. En Tunisie, la macrocéphalie tunisoise est toujours présente et la primauté de la capitale tend à se renforcer ». C'est l'inverse que nous observons, une montée en puissance d'Alger par défaut de relais suffisants par des villes intermédiaires contre un fléchissement très net de la primatie de Tunis (Tableaux 4, 5 et 7 ; graphiques 2, 3 et 5).

Ensuite, se distinguent l'Arabie Saoudite et la Syrie où la primatie reste faible, voire faiblit, dans le cas de la monarchie pétrolière des Saoud. Dans ces deux cas s'affirme un système de villes clairement multipolaire qui s'inscrit, toutes choses égales par ailleurs, entre le volontarisme économique et politique et une trame urbaine héritée, avec des métropoles historiques toujours très dynamiques - Médine et la Mecque dans le cas de l'Arabie Saoudite et Alep et Homs pour la Syrie. Un équilibre qui, de ce fait, a aussi à voir avec la « fractionalisation » comme mode de gouvernement et donc la nécessité d'organiser une redistribution tribale ou de jouer des tribus contre les autres comme au Soudan. Cela vaut aussi pour la région

littorale alaouite syrienne dont est issue la famille al-Asad (cf. Balanche, 2006).

Graphique 2 : La distribution « rang-taille » des agglomérations de plus de 10 000 habitants en 2005 en Tunisie et en Libye



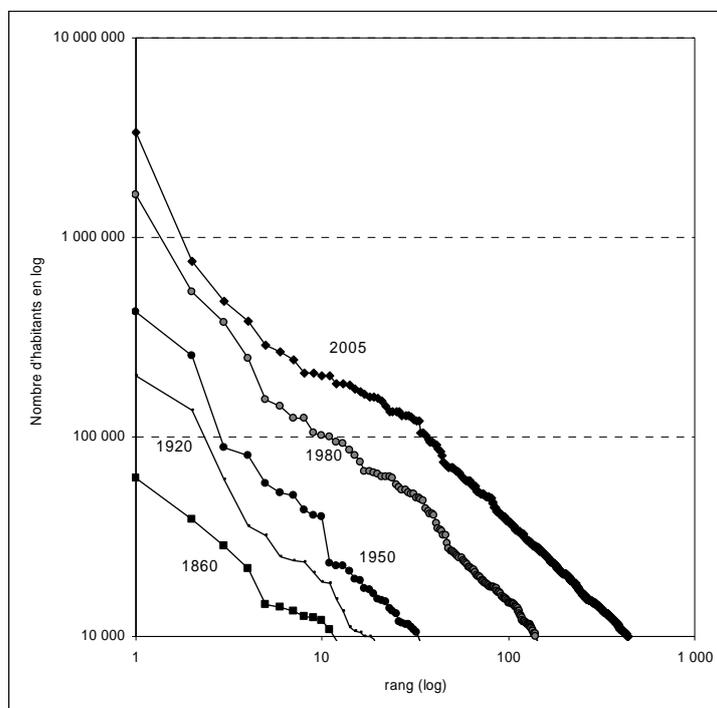
E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La primatie faiblit aussi au Maroc, mais très largement en raison d'une intégration métropolitaine encore inachevée du système littoral Rabat-Casablanca qui y engage une redistribution satellitaire. Dès lors que ces villes ne formeront plus qu'une agglomération fonctionnelle et morphologique unique, la primatie marocaine se réaffirmera très fortement.

Ensuite, viennent les pays où la primatie augmente. La Libye est dans ce cas, mais sans excès. L'Algérie, et surtout l'Égypte, ont connu depuis les années 1950 une croissance différentielle de leur capitale très marquée. Le modèle colonial français en Algérie était multipolaire et organisé en peigne associant aux ports drainant les richesses vers Marseille, des chefs-lieux intérieurs qui servaient de relais dans l'exploitation des richesses et le contrôle du territoire.

Les efforts de l'Etat algérien pour renforcer l'armature urbaine et notamment les villes intermédiaires de l'intérieur ont certes fait émerger des axes complémentaires Est-ouest, mais ils n'ont pas empêché la primatie de s'affirmer. La strate des chefs-lieux régionaux s'est clairement renforcée mais pour atteindre des seuils unifiés parfaitement contrôlés et dépendants du pouvoir central pour leurs revenus et leur essor économique, dans le cadre d'une économie planifiée (cf. graphique 3). Il apparaît enfin que la période post 1980, c'est-à-dire celle qui a suivi la fin du « tout public » en Algérie, s'est traduite par un déclin relatif des plus grandes métropoles intermédiaires au profit des échelons inférieurs associés à l'explosion de la strate des petits bourgs amorcée dans les années 1970 (Prenant, 1977).

Graphique 3 : Les agglomérations de plus de 10 000 habitants en d'Algérie de 1860-2005



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

En Égypte, la macrocéphalie est encore plus affirmée. Il faut à présent 43 villes pour atteindre le poids démographique du Caire contre 17 en 1950. Pourtant, depuis les efforts d'aménagement du territoire initiés par le khédive Mohammed Ali au début du XIX^e siècle, Le Caire a vu son poids historique relativisé par l'affirmation d'une armature de métropoles régionales très consistantes, marquée par le retour volontariste d'Alexandrie, bien sûr, mais aussi l'explosion des villes cotonnières du Delta, de Mahalla al-Kubra, Tanta et Mansoura entre autres, et bientôt l'émergence des trois villes du Canal, Port-Saïd, Ismaïliya et Suez (Alleaume et Denis, 1998). À cette époque, c'est surtout la maille des bourgs et les spécialisations régionales traditionnelles qui ont souffert de la concentration

industrielle dans les métropoles régionales avec l'émergence des ateliers d'État associés à une forte ponction fiscale.

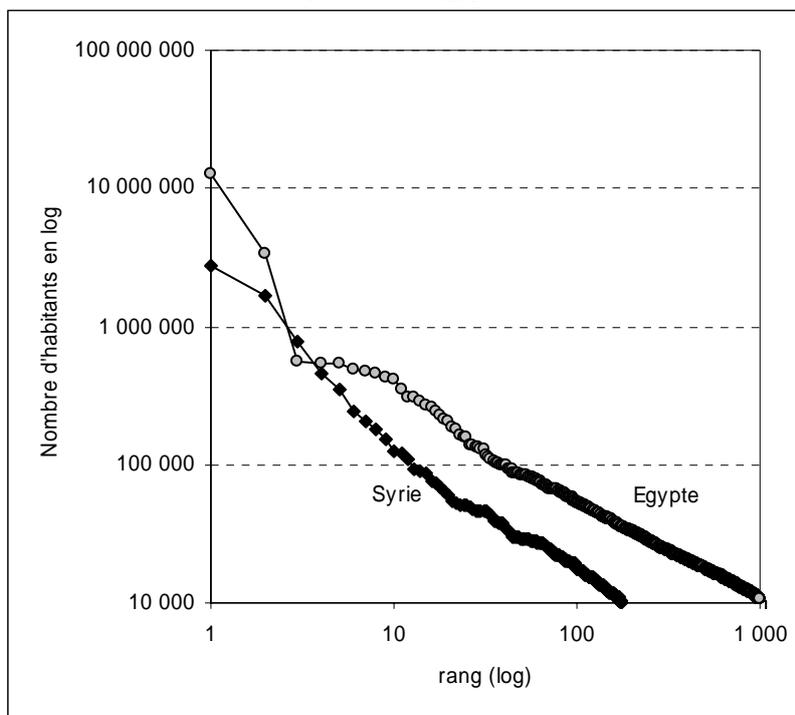
Le biais métropolitain est plus récent. C'est un contre effet de l'effort de construction nationale qui a suivi l'indépendance effective en 1956. Aujourd'hui, en dessous du Caire et de son ombre portuaire, Alexandrie, la hiérarchie s'effondre dans un tissu assez indifférencié de chefs-lieux d'où aucune métropole régionale ne tend à se hisser au dessus des autres. L'effet chef-lieu joue ici de façon indifférenciée, parfaitement contrôlé par un pouvoir central qui déconcentre avec parcimonie ses prérogatives administratives, policières et judiciaires. Les villes sont interchangeable et les statuts de chefs-lieux ne sont jamais définitivement acquis. La dynamique économique, longtemps dominée par les entreprises publiques, a de même organisé une redistribution des rangs au gré des stratégies industrielles nationales contribuant à cette interchangeabilité des rangs des villes secondaires.

En outre, l'exiguïté du territoire habité, 35 000 km², ne cesse de réduire l'intérêt de la concentration urbaine dans la mesure où, avec les progrès des micro transports déconcentrés, toute l'Égypte devient accessible (Denis, 2006). La libéralisation économique n'a, de ce fait - comme en raison du contrôle toujours très fort de l'entrepreneuriat par le régime associé à une clientèle d'hommes d'affaires - pas abouti à un renouveau flagrant des villes intermédiaires. Nombre d'entre elles souffrent plutôt de l'effondrement des entreprises publiques notamment textile, alors que les entreprises nées de la libéralisation rejoignent des villes nouvelles étroitement associées à la dynamique métropolitaine.

En dessous d'Alexandrie, par le jeu des politiques publiques, les métropoles régionales se banalisent. Simplement, Il faudrait considérer l'ensemble des trois grandes villes du centre Delta, Tanta, Mansoura et Mahalla el-Kubra, distantes chacune d'une vingtaine de kilomètres avec, entre deux, des villes considérables de 20 000 à 50 000 habitants comme une conurbation unique. Ainsi, nous rendrions compte d'une hiérarchie fonctionnelle en devenir et ne cessant de s'affirmer avec la libéralisation économique (cf. Pagès, 2006). Dès lors, avec cette agglomération dépassant les 1,5 million d'habitants à la fois industrielle, administrative et pôle universitaire, la rupture deviendrait moins flagrante et le haut de la distribution « rang-

taille » s'équilibrerait davantage. La primatie ne fléchit pas pour autant de façon radicale puisque les deux villes nouvelles autour du Caire (Six octobre et Dix de Ramadan que l'on ne peut que rattacher à la capitale du point de vue des fonctions et des flux) sont devenues les premiers bassins d'emplois industriels du pays, surclassant les anciens bassins sur le déclin des faubourgs industriels de l'agglomération (Vignal et Denis, 2000).

Graphique 4 : La distribution « rang-taille » des agglomérations de plus de 10 000 habitants en 2005 en Syrie et en Égypte



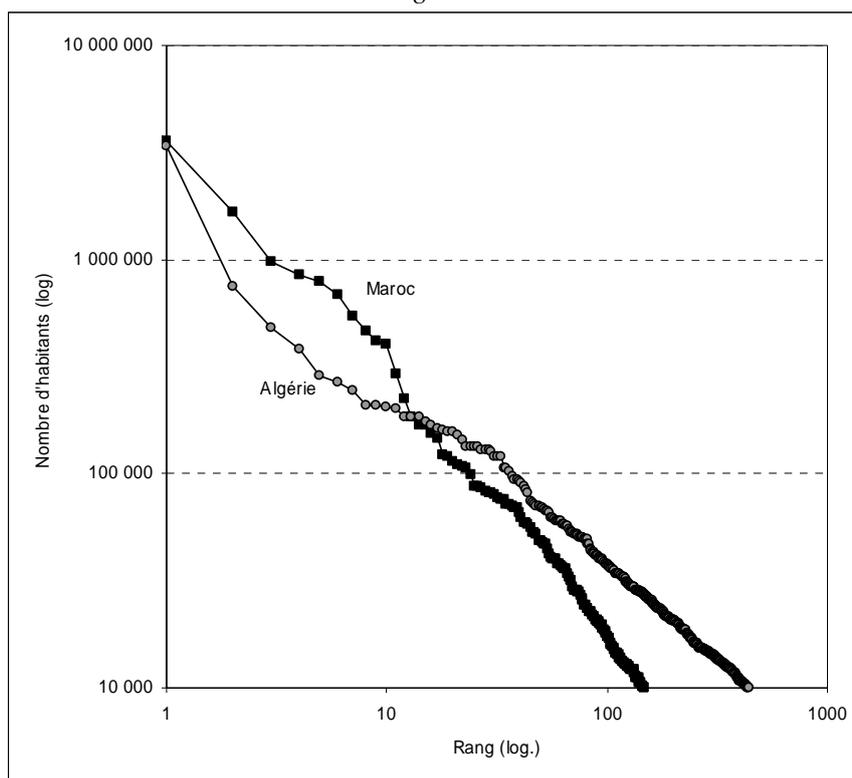
E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Mais revenons à la sélection de notre strate des villes intermédiaires. Elle sera, dans le détail, forcément insatisfaisante pour les spécialistes de tel ou tel pays, mais elle prétend néanmoins capturer dans le continuum des systèmes de villes de chaque pays la série concernée. Certes, elle pourra laisser dans le haut et le bas de la sélection des villes que l'on estimera devoir s'y trouver. Toutefois, les données utilisées sont disponibles pour qui voudrait les utiliser, critiquer et affiner notre approche. C'est même le propre de notre démarche que d'avancer avec des matériaux qui peuvent être remobilisés à tout instant selon d'autres méthodes et perspectives. La notion de « villes intermédiaires » reste, à ce jour, incertaine. « L'évaluation de ces villes est difficile parce que l'on manque de définitions, de données et d'études » expliquait R. Brunet (2000, p. 109), ajoutant que « la ville intermédiaire ou moyenne est un UGO (unidentified Geographic Object). Car, d'une part, l'idée de moyenne

se situe entre un plancher imprécis et un plafond indéfini. D'autre part, l'idée de médiation (contenue dans l'adjectif *intermediate*) ne comporte pas de définition des termes de la médiation : s'exerce-t-elle entre la capitale et les petites villes, ou entre les métropoles régionales et la campagne ? ».

Pour le haut de la série villes intermédiaires (donc les plus grandes) nous avons choisi d'exclure les métropoles dont le rang ne change pas depuis une centaine d'années, ces grandes villes qui restent deuxième, troisième, voire quatrième ville au fil des décennies, ici durant tout le XX^e siècle (cf. tableau 7).

Graphique 5 : La distribution des agglomérations de plus de 10 000 habitants en 2005 au Maroc et en Algérie



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

C'est pourquoi, dans le système marocain, nous avons exclu les quatre premières villes très stables depuis un siècle, à savoir Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech, et une seule en Égypte : Alexandrie. En dessous de cette dernière, les changements de rang sont en effet la règle. Déclassement de Port-Saïd, instabilité de Tanta, Mansoura et Mahalla al-Kubra...

En dessous de ces métropoles stables aux potentiels économiques bien ancrés que les administrations centrales n'ont pas voulu ou pas pu remettre en cause, les rangs deviennent interchangeable au gré des politiques publiques.

Pour déterminer le bas de la hiérarchie, nous avons recherché le seuil où s'affiche le plus nettement une rupture ; le seuil en dessous des chefs-lieux à partir duquel s'affiche une banalité de villes sans qualité d'encadrement. Dans les graphiques « rang-taille », il s'agit du seuil en deçà duquel les villes s'alignent sans vague jusqu'aux plus petits bourgs de 10 000 habitants. La strate des villes intermédiaires est donc celle qui ondule de part et d'autre de la droite théorique du graphique « rang-taille ».

Dans le cas du Maroc, elle s'affiche d'abord nettement au dessus puis plonge rapidement en dessous. Les plus grandes métropoles y captent les populations davantage que le modèle « rang-taille » le prédit. À l'inverse, le modèle algérien fait la part belle aux agglomérations intermédiaires banales de part et d'autres des 100 000 habitants. Les plus grandes apparaissant écrasées, comme si de « véritable » métropoles n'avaient pu émerger en dehors d'Alger (graphique 5). Les villes littorales qui avaient largement bénéficié de l'échange inégal né de la colonisation ont été rapidement remises à leur rang forcément subalterne, alors que des villes de l'intérieur étaient promues et renforcées : Constantine, bien sûr, mais aussi Sétif. D'autres avec moins de vigueur comme Tlemcen... Et le jeu s'est reproduit aux échelles inférieures opérant de multiples variations de rang qui, au total, ont contribué à l'écrasement dans l'uniformité de chefs-lieux banalisés composant la strate des villes intermédiaires algériennes.

Tableau 6 : *Distribution des agglomérations du Maroc et de la Syrie en 2005 selon la loi de Davis*

Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations	Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations
Maroc				Syrie			
1	3 569 988	21,9		1	2 799 352	25,0	
2	2 512 906	15,4	1 256 453	2	2 463 125	22,0	1 231 563
4	2 676 493	16,4	669 123	4	1 249 215	11,2	312 304
8	1 827 047	11,2	228 381	8	953 714	8,5	119 214
16	1 252 113	7,7	78 257	16	882 113	7,9	55 132
32	2 390 490	14,6	74 703	32	1 035 646	9,3	32 364
64	1 857 987	11,4	29 031	64	1 226 787	11,0	19 169
128	235 408	1,4	11 210	128	572 018	5,1	12 171
Total Urbains	16 322 432	100,0		Total Urbains	11 181 970	100,0	

Maroc : 21 agglomérations dans la dernière classe (128)

Syrie : 47 agglomérations dans la dernière classe (128)

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La distribution de la série des agglomérations de plus de 10 000 habitants selon la loi de Davis pour le Maroc confirme la différence de structure avec l'Algérie : la strate de métropoles juste en dessous de Casablanca est très solide. Le phénomène est encore plus accentué en ce qui concerne la Syrie. L'Égypte et l'Algérie se révèlent aujourd'hui, à l'inverse, comme les pays de la région où, plus qu'ailleurs, la maille secondaire a été écrasée au profit de celle des bourgs et autres chefs-lieux secondaires nettement en dessous de 100 000 habitants (tableau 7).

Tableau 7 : *Distribution des agglomérations d'Algérie et d'Égypte en 2005 selon la loi de Davis*

Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations	Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations
Algérie				Égypte			
1	3 360 788	17,0		1	12 617 647	26,2	
2	1 234 301	6,3	617 151	2	3 900 062	8,1	1 950 031
4	1 182 224	6,0	295 556	4	2 045 309	4,2	511 327
8	1 511 721	7,7	188 965	8	2 816 261	5,8	352 033
16	2 221 461	11,3	138 841	16	2 802 781	5,8	175 174
32	2 464 207	12,5	77 006	32	2 890 619	6,0	90 332
64	2 608 620	13,2	40 760	64	3 651 777	7,6	57 059
128	2 802 408	14,2	21 894	128	4 433 958	9,2	34 640
256	2 342 513	11,9	12 731	256	5 492 212	11,4	21 454
				512	6 921 946	14,4	13 519
				1024	653 972	1,4	10 218
Total Urbains	19 728 243	100,0		Total Urbains	48 226 544	100,0	

Algérie : 184 agglomérations dans la dernière classe (256)

Égypte : 68 agglomérations dans la dernière classe (1024)

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

L'Égypte se caractérise aussi, tout comme l'Algérie, par l'importance croissante de la strate des petites villes et des bourgs. En Égypte, la moitié des urbains vivant dans les plus petites agglomérations réside en effet en moyenne dans des agglomérations de moins de 23 000 habitants et de moins de 25 000 en Algérie contre des villes de plus de 32 000 en Syrie, de 35 000 en Tunisie, de près de 55 000 au Maroc et de plus de 80 000 habitants en Arabie Saoudite. La médiation des villes intermédiaires s'y insère donc de façon très différente entre, d'une part, des systèmes marqués par la primatie et une pléthore de petites villes, donc par une faible médiation et, d'autre part, des distributions où les grandes villes intermédiaires constituent le pivot du système. Il faut y voir le signe de rapports à la centralisation différents, plus marqués dans le cas de l'Algérie et de l'Égypte.

Tableau 8 : *Distribution des agglomérations du Soudan et de la Libye en 2005 selon la loi de Davis*

Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations	Plus grande agglomération = 1; 2 = les 2 suivantes...	Nbre d'urbains	Part dans le total des urbains	Taille moyenne des agglomérations
Soudan				Libye			
1	3 907 589	38,0		1	1 595 490	31,8	
2	893 383	8,7	446 692	2	912 114	18,2	456 057
4	1 237 321	12,0	309 330	4	486 965	9,7	121 741
8	1 016 078	9,9	127 010	8	637 573	12,7	79 697
16	1 041 044	10,1	65 065	16	600 503	12,0	37 531
32	989 912	9,6	30 935	32	518 734	10,4	16 210
64	965 261	9,4	15 082	64	258 796	5,2	11 252
128	232 733	2,3	10 579				
Total Urbains	10 283 321	100,0		Total Urbains	5 010 175	100,0	

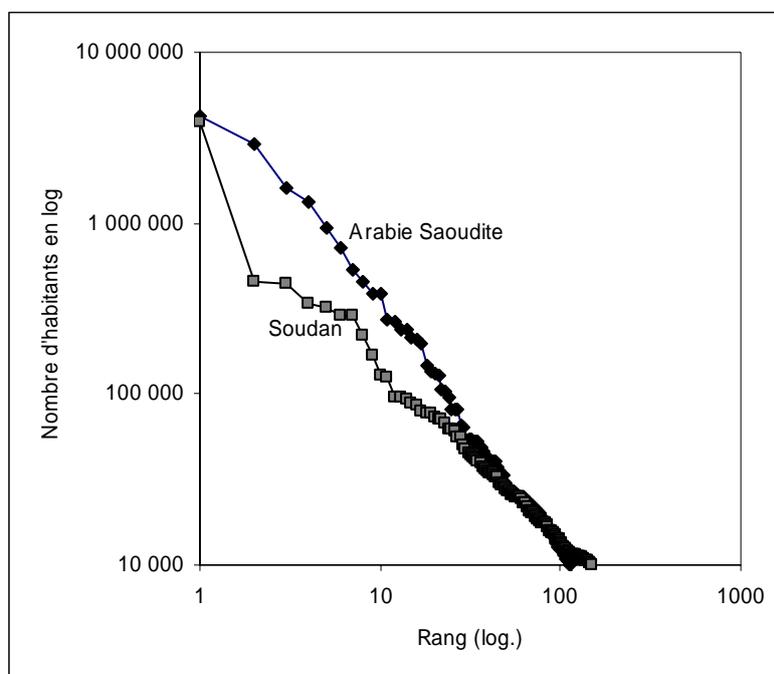
Soudan : 22 agglomérations dans la dernière classe (128)

Libye : 23 agglomérations dans la dernière classe (64)

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La Tunisie et la Libye apparaissent relativement comparables. Simplement, les villes secondaires s'y déploient de façon plus harmonieuse au pays de Ben Ali.

Graphique 6 : La distribution « rang-taille » des agglomérations de plus de 10 000 habitants en 2005 en Arabie Saoudite et au Soudan



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Rappelons encore, avec le graphique « rang-taille » (graphique 6) qui rassemble l'Arabie Saoudite et le Soudan, le déficit d'encadrement du territoire de ce dernier : peu de villes pour 2 millions de km² et, en plus, peu de métropoles de nature à proposer un encadrement régional. Khartoum écrase tout le haut de la hiérarchie urbaine.

3. LA STRATE DES VILLES INTERMÉDIAIRES EN 2005

Notre approche nous permet de proposer une strate de villes intermédiaires pour chaque pays du Monde arabe, avec une pertinence plus ou moins grande selon la taille des systèmes de villes. Que signifie en effet la distinction de cinq agglomérations en Palestine ou en Mauritanie ? En revanche, ne retenir que 48 agglomérations pour

l'Égypte, qui constituent 21 % des urbains contre une série de 44 au Maroc et de 46 en Algérie qui rassemblent chacune environ 30 % des urbains, renvoie à des distributions différentes. Malgré la taille de la série égyptienne composée de 1 047 agglomérations, le nombre de villes intermédiaires n'est pas proportionnel, notamment parce que le territoire habité à encadrer est des plus réduits en Égypte. Il est davantage proportionnel en termes de population que de nombre de villes. Chaque ville intermédiaire y encadre un espace très densément peuplé composé de centaine de petites et moyennes agglomérations.

Tableau 9 : *Dimensions des strates nationales de villes intermédiaires dans le Monde arabe en 2005*

	Métropoles	Villes intermédiaires	Villes mineures + 10 000 Habs	Villes intermédiaires				Métropoles et intermédiaires	
				2005	2005	2005	2005	2005	
Les métropoles	habitants	habitants	habitants	Nombres de villes	Taille moyenne	Ecart x 1000 Habs	Part urbain	Part urbain	
Algérie	Alger, Oran, Constantine, Annaba	4 977 481	6 324 697	8 618 501	46	137 493	De 290 à 70	31,7	56,7
Tunisie	Tunis, Sfax, Sousse	2 752 813	1 716 733	1 375 946	20	85 837	De 173 à 52	29,4	76,5
Maroc	Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech	7 066 645	7 090 810	2 164 977	44	161 155	De 788 à 52	43,4	86,7
Libye	Tripoli, Benghazi	2 233 540	1 510 005	1 203 462	15	100 667	De 274 à 50	30,5	75,7
Mauritanie	Nouakchott, Nouadhibou	706 715	110 504	61 899	5	22 101	De 36 à 24	12,6	93,0
Egypte	Le Caire, Alexandrie	15 958 000	10 072 966	22 195 578	48	209 853	De 559 à 84	20,9	54,0
Syrie	Damas, Alep, Hims	5 262 477	2 803 438	3 128 622	22	127 429	De 456 à 51	25,0	72,1
Liban	Beyrouth, Tripoli, Saïda	2 919 061	424 212	210 647	4	106 053	De 149 à 73	11,9	94,1
Palestine	Gaza, Hebron	1 008 616	865 052	438 512	5	173 010	De 258 à 75	37,4	81,0
Jordanie	Amman, Irbid	2 958 690	438 809	452 561	7	62 687	De 81 à 42	11,4	88,2
Arabie Saoudite	Médine, Ryad, Jeddah, Dammân	10 996 781	5 356 781	2 066 549	24	223 199	De 722 à 64	29,1	88,8
Soudan	Khartoum, Port-Soudan	4 357 372	3 722 904	1 012 060	30	124 097	De 443 à 40	40,9	88,9
TOTAL		61 198 191	40 436 911	42 929 314	270	149 766	De 788 à 24	28,0	70,3

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La série forcément imprécise des villes intermédiaires a donc très clairement à voir avec l'encadrement territorial, avec la polarisation et le service d'une étendue selon le modèle hiérarchique des places centrales.

Par ailleurs, selon l'accessibilité et les modes d'exploitation du territoire, les populations seront plus ou moins regroupées au chef-

lieu. Ainsi, dans le système égyptien, le regroupement au chef-lieu s'impose de moins en moins. Ce dernier est devenu accessible en tout point avec des temps de navette de plus en plus courts (Denis, 2006). Par conséquent, les migrations circulaires se sont radicalement substituées aux migrations de résidence accentuant le processus de croissance des petits bourgs. Un phénomène d'autant plus fort que la libéralisation économique a contribué à déconcentrer l'accès aux marchandises. Alors que, par ailleurs, l'absence de libéralisation politique - et donc de décentralisation - ne permet pas un renforcement des compétences des chefs-lieux.

Le poids cumulé des métropoles et des villes secondaires ne dépasse pas 54 % en Égypte, tout comme en Algérie où il est de 56 %. Inversement, dans un pays comme l'Arabie Saoudite et même le Soudan, les petites villes comptent peu, ne regroupant guère plus de 10 % des urbains. Le Maroc est aussi de ces pays où les plus grandes villes écrasent le système de peuplement. Ici, la question de l'accessibilité aux biens et aux services, leur concentration pour des questions relatives à des choix politiques renforcés par des contraintes économiques et territoriales sont en jeu. Ensuite, parmi les grands systèmes de villes de la région, la Syrie, la Tunisie et la Libye s'affichent dans des situations intermédiaires. Notons toutefois que parmi ces « grands systèmes nationaux », partout, à l'exception du Soudan, les villes mineures, celles qui n'ont pas été retenues dans la strate des villes intermédiaires, rencontrent pour la période 1980-2005 les taux de croissance annuelle les plus élevés, signe d'une tendance banale, universelle, à la diffusion vers le bas de la hiérarchie des populations urbaines (tableau 10).

Tableau 10 : *Taux de croissance annuelle des trois strates des systèmes de villes du Monde arabe de 1950 à 2005*

		Métropoles		Villes intermédiaires		Villes mineures	
		Taux de croissance annuelle					
Les métropoles		1950-1980	1980-2005	1950-1980	1980-2005	1950-1980	1980-2005
Algérie	Alger, Oran, Constantine, Annaba	4,1	2,3	4,8	3,4	6,7	4,5
Tunisie	Tunis, Sfax, Sousse	2,4	2,4	2,4	2,4	3,7	2,5
Maroc	Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech	3,6	2,6	4,0	3,4	5,2	4,2
Libye	Tripoli, Benghazi	6,7	2,8	7,2	3,3	-	3,9
Mauritanie	Nouakchott, Nouadhibou	13,3	4,0	-	1,7	-	1,9
Egypte	Le Caire, Alexandrie	3,5	1,8	3,1	2,1	2,1	2,4
Syrie	Damas, Alep, Hims	3,7	3,0	4,1	3,9	-	5,6
Liban	Beyrouth, Tripoli, Saïda	5,4	2,5	-	3,0	-	2,5
Palestine	Gaza, Hebron	4,8	4,8	4,8	4,7	1,8	4,9
Jordanie	Amman, Irbid	7,1	5,0	4,7	3,9	3,9	4,1
Arabie Saoudite	Médine, Ryad, Jeddah, Dammân	9,7	5,2	5,7	5,8	-	7,0
Soudan	Khartoum, Port-Soudan	6,2	4,5	4,9	2,2	4,1	2,1
TOTAL		4,2	3,0	4,0	3,2	3,1	3,2

E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La taille moyenne des villes intermédiaires dans le Monde arabe se situerait donc autour de 150 000 habitants avec une amplitude allant de 700 000 à 50 000 pour les grands systèmes de villes, 40 000 avec le Soudan et 24 000 si on retient celui de la Mauritanie (tableau 9). Elles formeraient une série de 270 villes soit 11 % des agglomérations de plus de 10 000 habitants du Monde arabe.

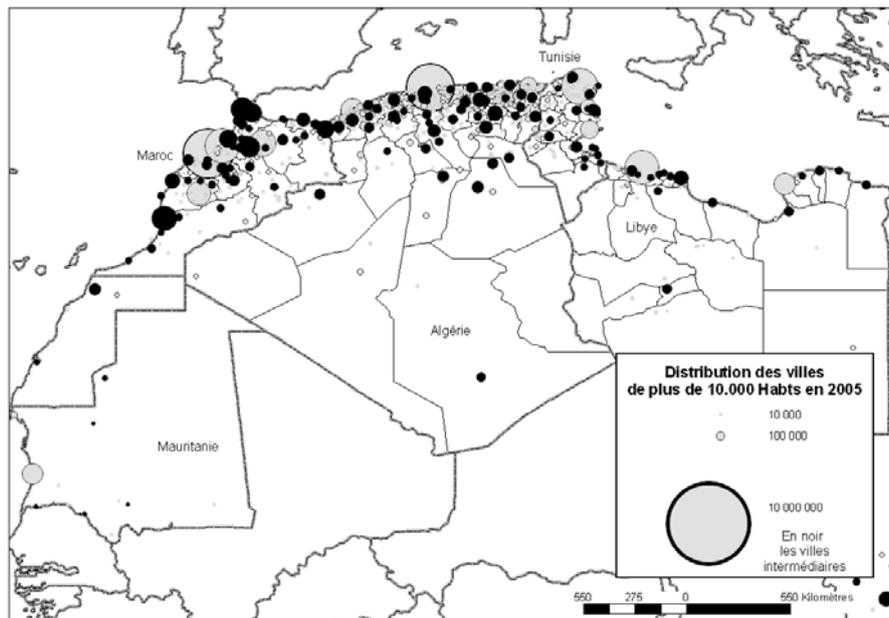
4. LA STRUCTURATION SPATIALE DE LA MAILLE DES VILLES INTERMÉDIAIRES EN 2005

À l'échelle du Monde arabe - et même d'une cartographie distinguant, d'une part le Maghreb et de l'autre le Proche et Moyen Orient - il est difficile de dégager des structures spatiales significatives et encore moins des déploiements relevant de modèles hiérarchiques du type Christaller ou Lössch. Nous n'irons pas plus loin dans l'étude de ces structures dans le cadre de cet article.

Toutefois, de façon globale, nous pouvons distinguer des systèmes d'encadrement territoriaux. Ainsi, au Maghreb se distingue un système quasi strictement littoral avec la Libye, et des systèmes stratifiés en Algérie, Tunisie et au Maroc. Certes, comme le montre O. Pliez (2003), la Libye saharienne est très urbaine, autrement dit ses habitants se concentrent dans des unités de peuplement du type oasis, mais il ne s'affirme pas pour autant un réseau de villes intermédiaires considérable. Au sud, seule Sabha se distingue forte de ses richesses minières. Pour l'essentiel, le pays se structure toujours entre deux pôles de peuplement : à l'ouest, la tripolitaine côtière entre Zuwara et Misrata dominée par Tripoli et, à l'est, la Cyrénaïque côtière de d'Adjedabia à Tobrouk centré sur Benghazi. Entre deux, les steppes côtières du golfe de Syrte demeurent un vide relatif (cf. Fontaine, 1998). Seule s'adjoint à la Tripolitaine, renforçant encore son poids déjà écrasant, l'arrière-pays montagneux, le Jabal. Au total, cette région regroupe 60 % des Libyens dont la moitié à Tripoli même.

Le Maroc est aussi marqué par un déficit d'encadrement de ses arrières pays, avec peu de villes notables vers l'ouest, alors que, nous le savons par ailleurs, la trame des petits bourgs y décline toujours sous l'effet des migrations tant vers l'étranger que vers la métropole économique, Casablanca, alors que les systèmes ruraux y périssent par manque d'eau, mais aussi d'investissement et d'infrastructures. Outre le pôle Atlantique (l'ensemble Casablanca, Rabat, Kenitra), s'affiche clairement, une seconde polarité régionale avec Fès et Marrakech bien relayés par des villes secondaires. Enfin, deux pôles méditerranéens complètent cette armature, ceux de Tanger et d'Oujda.

La Tunisie se distingue par un maillage solide de son hinterland, jusque sur les Hauts Plateaux de l'est, et une extension urbaine littorale à l'est de Tunis qui se termine par un pôle Sud-est qui associe son arrière-pays. Cette polarité secondaire est renforcée par d'intenses échanges commerciaux transfrontaliers, plus ou moins licites, avec la Libye, alors que Tripoli est à moins de 200 kilomètres. Il s'agit d'une des rares configurations transnationales du Monde arabe avec celle que l'on peut observer, pour d'autres raisons, entre Beyrouth, Amman et Damas. Ailleurs, l'étanchéité géopolitique jalonnée de quelques trafics est plutôt la règle.



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La strate des villes intermédiaires relaie avec précision la maille administrative régionale de l'Algérie témoignant du caractère abouti de l'entreprise volontariste, « démiurge » (pour reprendre le terme de M. Redjimi, 2000), conduite par le régime algérien. Ces villes sont, bien entendu, la base de l'exploitation et de l'encadrement rationnel des versants montagneux, des vallées et des hautes plaines de l'intérieur. Ces villes relais sont aussi très présentes, toutes

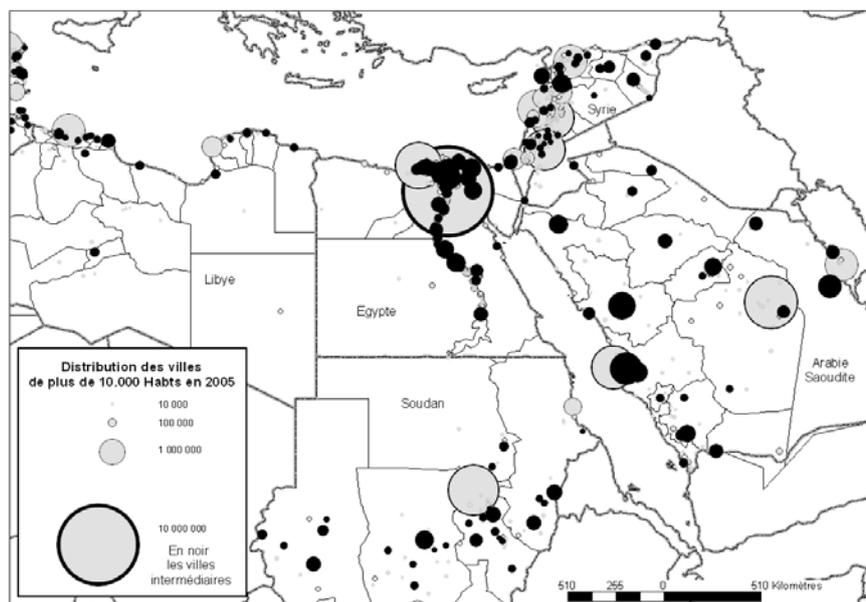
proportions gardées, dans le domaine des steppes comme dans les régions plus désertiques avec Tamanrasset. Le souci de bornage du territoire apparaît ici des plus évidents, dépassant une simple stratégie d'encadrement des populations. L'effort est bien plus grand que le poids démographique « naturel » de ces régions, et l'exploitation pétrolière n'a fait qu'accentuer cette approche volontariste.

Le dynamisme d'une ville comme Rafah à la frontière avec Gaza dans le nord Sinaï relève aussi de ces stratégies de bornage et d'affirmation volontariste de glacis géostratégiques de peuplement et d'occupation de l'espace. Une stratégie que des États comme l'Arabie Saoudite ont mise aussi clairement en œuvre avec les subsides des pétrodollars. A l'opposé, les régimes soudanais ou mauritaniens ne disposent que d'une ébauche de maillage de leur territoire. Ils peinent pour simplement renforcer l'encadrement de leurs territoires les plus densément habités. Dans les régions désertiques et sahéliennes, en dehors du nomadisme demeurait une condition dominante jusqu'au début du XX^e siècle, en Arabie Saoudite et en Libye bien sûr, mais aussi très importante en Algérie, le regroupement jusqu'à faire ville s'impose. Par ailleurs - et les travaux de O. Pliez le montrent très bien en ce qui concerne la Libye, dans la même perspective que ceux sur les villes frontières en Afrique subsaharienne de F. Giraud - la situation de synapse frontalier au seuil de systèmes d'échanges légaux ou illégaux favorise le développement de villes. Elles ne sont pas, de ce fait, que de simples outils du bornage du territoire, mais des relais sur des routes transsahariennes activées (réactivées) par la contrebande et les migrations vers l'Europe.

Plus encore que l'Algérie ou la Libye, l'Arabie Saoudite dispose aujourd'hui d'une armature urbaine très solide de ses régions, résultat d'une politique très volontariste de maillage de son territoire et de constitution d'axes stratégiques connectant les régions clés, le Nedj, centre politique, l'Hedjaz, cœur religieux, le Hassa poumon économique et l'Asir, marche méridionale en pleine expansion (cf. Seguin, 1995). Plusieurs de ces capitales régionales sont devenues des pôles industriels considérables ou sont relayées, à proximité, par des centres de production avec des compositions qui favorisent la complémentarité et la réduction des distances. Le nord Soudan, avec

une superficie égale à celle de l'Arabie Saoudite, dispose d'un maillage de villes beaucoup moins équilibré. On remarquera la très faible littoralisation du système de villes soudanais. Malgré la colonisation, le peuplement est resté très sahélien. Il s'organise immédiatement au sud de Khartoum selon une extension en latitude occupant la bande sahélienne avec une densification sensible sur les berges des Nils. L'armature urbaine s'ouvre aussi à l'est vers les territoires très fertiles, favorables à l'agriculture mécanisée extensive sous pluie, de sorgho et de sésame, qui a connu un essor considérable depuis les années 1970-1980 avec l'appui des banques islamiques comme de la Banque mondiale.

La Syrie affiche un maillage hiérarchisé de son territoire étendu vers l'Est Nord-Est selon une logique de renforcement des chefs-lieux de région et de colonisation/valorisation de l'espace bédouin avec notamment Raqqa, Asaka et Dayr al-Zawr. Dayr al-Zawr organise un corridor de peuplement qui n'a de cesse de se renforcer en se nourrissant du trafic avec l'Irak surtout depuis l'embargo post 1991, et plus encore avec le conflit actuel. À l'Ouest, en revanche, l'armature des villes secondaires se complexifie, avec un réseau de villes plus dense où se mêlent centres de communauté, pôles industriels et commerciaux, en relais et complément comme Hama ou en opposition dans le cas de Lattaquié, aux métropoles, Homs, Alep et Damas. Damas, comme la plupart des métropoles de la région, écrase l'armature urbaine de proximité dans un rayon de cinquante à cent kilomètres.



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

En Égypte, la coupure entre le système linéaire du Saïd, au sud du Caire, et l'armature très cristalline du Delta, si elle ne se voit pas sur les cartes à petite échelle présentées ici, est néanmoins très marquée dans le détail. La vallée est structurée par des chefs-lieux de région espacés de façon régulière d'environ 130 kilomètres alors que le déploiement dans le Delta est plus complexe mais néanmoins très hiérarchisé. Le Delta - borné par le Caire au sud, Alexandrie au nord-ouest et les trois villes du Canal de Suez à l'est - dispose d'une polarité forte en cœur de Delta avec le barreau fort des trois villes de plus de 500 000 habitants distantes d'à peine 20 kilomètres les unes des autres : Tanta, Mahalla al-Kubra et Mansoura.

5. DYNAMIQUE SPATIALE DE LA MAILLE DES VILLES INTERMÉDIAIRES DEPUIS LES ANNEES 1950

Afin de déterminer le statut de métropole, nous avons conservé comme métropole nationale deux à quatre des plus grandes agglomérations de chaque système national de villes ; celles qui, en

haut de la hiérarchie, n'ont pas vu leur rang de première, deuxième, troisième voire quatrième ville contesté. En dessous, l'instabilité est la règle. Rares sont les villes qui conservent leur classement. Cette dynamique des rangs, la promotion et le déclassement des villes intermédiaires rendent compte, bien sûr, de différentiels locaux. Une élévation peut être le fait d'une attractivité associée à une ouverture ponctuelle d'entreprises, d'une université ou de services administratifs, voire encore de migrations qui débordent les capacités d'absorption économiques de ces villes, suite à des sécheresses (comme au Maroc) ou à l'insécurité (comme en Algérie depuis le début des années 1990) voire de la captation de flux de transit ou touristiques. Toutefois - et les cartes qui suivent le prouvent - les mouvements de déclassement et de promotion ne se composent pas d'une façon ponctuelle. Ils répondent le plus souvent à des logiques régionales. Ils témoignent le plus souvent des effets localisés de politiques publiques associés ou non à des intérêts privés nationaux ou transnationaux.

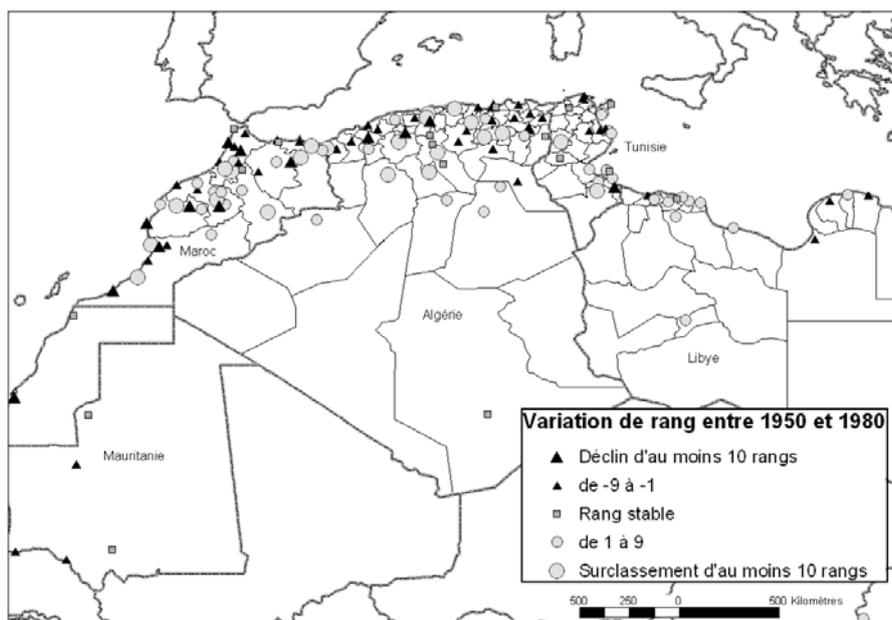
L'analyse des dynamiques de rang a déjà été expérimentée par M. Cote pour l'Algérie avec des résultats très significatifs montrant très clairement, pour la période entre 1954 et 1987, qu'en dessous des métropoles stables, Alger, Oran, Constantine et Annaba (ces mêmes métropoles que nous avons exclus ici), le déclassement de l'Oranie s'oppose au sur-classement - autrement dit à la promotion - des villes des montagnes, des steppes et du Sahara, donc de l'intérieur et de l'Est, au détriment de celles du littoral et de l'Ouest (2000, p. 114). L'extrême Est, l'arrière-pays d'Annaba, constitue une exception notoire, avec des villes secondaires qui ne tiennent pas leur rang et déclinent encore entre 1980 et 2005.

Cette affirmation des systèmes intérieurs après les indépendances se retrouve en Tunisie et en Syrie, mais d'une façon moins nette au Maroc. Au Maroc, l'essor du littoral sud avec Agadir complète la promotion des villes intermédiaires non loin des métropoles. Le nord-ouest du Maroc subit dès cette époque un net déclassement qui y emporte tous le système de villes, notamment Tanger et Tétouan. Ce déclin relatif du nord-ouest se prolonge durant les décennies 1980-2005, alors qu'au nord-est, de Melilla et Nador jusqu'à Oujda, les villes intermédiaires se renforcent. La tendance se

prolonge jusqu'à nos jours en y associant des villes intérieures comme Taourirt, mais Oujda perd quatre rangs.

Notons ici qu'un nombre conséquent de villes connaissent des reclassements très substantiels durant cette période, dépassant les dix rangs, que ce soit des villes comme Borg Bou Aridj en Algérie (+18 rangs), ou Kasserine (+30) et Tataouine (+20) en Tunisie, voire encore Dayr al-Sawr (+14) en Syrie.

Partout aussi nous observons, quelle que soit la région et la période, que les villes intermédiaires les plus petites se reclassent au détriment des plus grandes, indiquant une logique d'équilibre. Au mieux, les plus « grosses », les capitales régionales, se mettent en plateau tenant simplement leur rang, une fois arrivées à un seuil de maturité. Ensuite les principes d'équité et de limitation dans la délégation des compétences accordée par les services centraux ne permettent pas à ces chefs-lieux de dépasser un seuil. Ils stagnent.

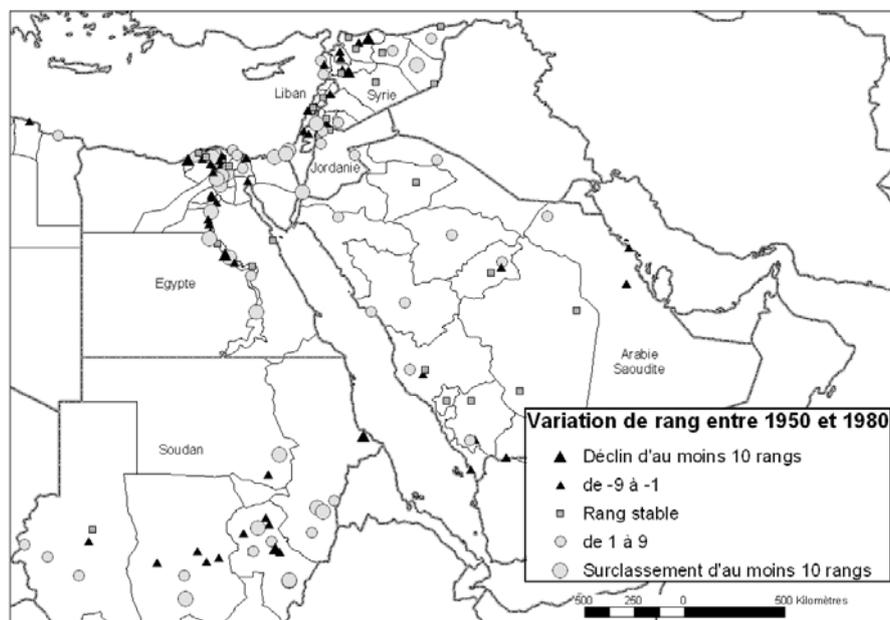


E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

En Égypte, trois dynamiques se combinent. Les villes anciennes qui n'ont pas ou plus de statut de chefs-lieux importants et ont perdu leur statut de place marchande se déclassent ou stagnent. Elles pâtissent du poids réaffirmé des capitales régionales soutenues plus que jamais par les politiques publiques, surtout dans la Vallée. Dans le nord du Delta, emportées par l'extension de l'aire métropolitaine du Caire, des villes secondaires banales se reclassent à l'inverse de façon spectaculaire.

Les années 1950-1980 sont, au nord Soudan, une période où s'affirme très nettement l'Est avec l'essor de l'agriculture mécanisée. Dans la bande sahélienne occidentale, une chaîne de villes accompagne le décalage du peuplement du Darfour vers le sud en raison des sécheresses répétées, alors que les guerres au Sud et dans la zone de transition y font converger les populations déplacées. Inversement, la bande proprement sahélienne, plus au nord, tient difficilement son rang.

La Syrie offre pour cette même période un parfait modèle de promotion volontariste qui touche à la fois les régions bédouines et kurdes de l'Est Nord-Ouest et le berceau alaouite cher au président Asad, et cela, au détriment des pôles commerciaux sunnites d'Alep et d'Homs comme des relais secondaires situés autour de ces dernières.



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

L'Arabie Saoudite, en revanche, s'expose comme un havre de stabilité. Les quelques changements de rangs observés sont modérés, comme dans la région d'al-Qasîm, la plus agricole du pays. La hiérarchie urbaine est parfaitement encadrée et promue de façon équilibrée sans à-coups sur l'ensemble du territoire. Une forte croissance générale de l'urbanisation encadrée par une strate des villes intermédiaires toujours très stable est restée la norme durant la période suivante, 1980-2005.

La période entre 1980 et 2005 s'affiche dans la plupart des pays comme une phase de libéralisation des économies et de moindres dépenses publiques. Les conséquences seront évidemment très sensibles pour toutes ces villes mono actives dépendantes des subsides des services de l'État central - pour les chefs-lieux bien sûr - mais tout autant, voire encore davantage, pour toutes ces villes aux spécialisations industrielles très marquées - pour ces villes dépendantes d'une ou deux grandes entreprises publiques. Les privatisations et la concurrence des productions étrangères meilleur

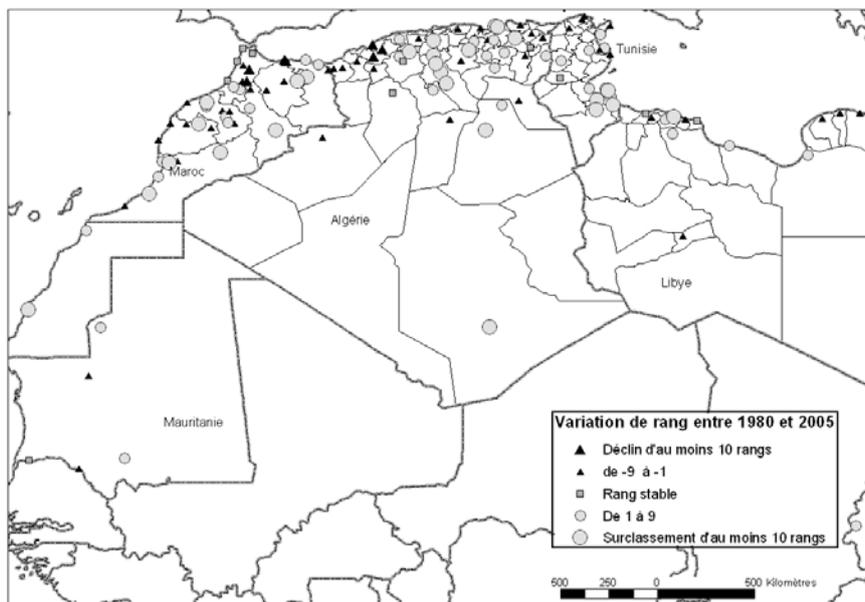
marché alors que les barrières douanières sont tombées laminant inexorablement ces villes. Il est encore trop tôt pour voir dans le détail l'importance de cette tendance qui s'affirme actuellement tant en Algérie qu'en Égypte, mais quelques prémices apparaissent.

Le déclassement continu de l'Oranais, qui emporte après les années 1980 tout l'est algérien, a à voir avec la libéralisation et l'ajustement (Mostaganem perd 14 rangs comme Mascara). De même pour le renforcement de l'axe nord-sud au sud d'Alger, après Médéa, avec Berrouaghia Ain Oussera, Djelfa, Messaad et Laghouat, connectant les territoires de la rente pétrolière à la capitale. Le Chlef aussi tend à s'affirmer, de même que les Hautes Plaines du nord-est, avec de très fortes promotions dépassant dix rangs, comme pour M'Silla, et juste en dessous, pour Borg Bou Aridj, Batna et Barika. Sur la côte, la paire complémentaire de Jijel et Taher, port et industries, connaît aussi une promotion à deux chiffres d'autant plus remarquable que le reste de la côte, à l'est d'Alger, se décline (que ce soit Skikda ou Bejaia, tout comme Tizi Ouzou). Cette polarisation urbaine a aussi à voir avec l'insécurité croissante dans les campagnes à partir des années 1990.

Au Maroc, outre la poursuite du déclassement relatif du nord-ouest, l'essor méridional vers Agadir s'étend plus au sud, emportant aussi dans l'intérieur Ouarzazate, c'est-à-dire autant de villes qui bénéficient de la rente touristique.

En Tunisie, l'essor de l'Est est spectaculaire et, là aussi, très largement dû au tourisme international. L'armature des villes intermédiaires y gagne souvent plus de dix rangs, notamment Djerba - mais c'est aussi le cas de villes intérieures comme Tataouine (cf. Neifar, 2005).

Le déclassement de l'Est libyen est inversement proportionnel à la concentration qui s'affirme autour de Tripoli, alors même que Sabha tient difficilement son rang.

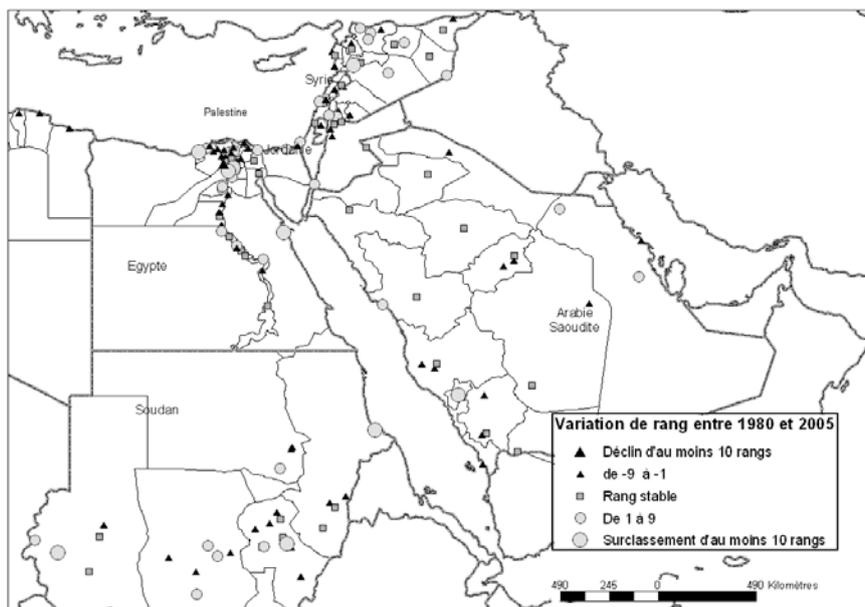


E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

La polarisation caractérise aussi la dynamique de l'armature des villes intermédiaires en Égypte durant les 25 dernières années, contre une période postindépendance marquée par l'affirmation des chefs-lieux. Bien sûr, les vieux bourgs marginaux continuent de décroître, à l'image de Minûf qui ne cesse de se déclasser depuis que la capitale de la Minûfiya est devenue Shibbin al-Kûm (-12 rangs encore entre 1980 et 2005). Pour autant, comme la plupart des villes de même statut, telles Minya, Asyût ou Sûhâg, Shibbin al-Kûm tient tout juste son rang de chefs lieux de province, stable. L'heure est à la constitution d'une vaste région métropolitaine avec plus encore qu'auparavant des promotions liées à l'extension du Grand Caire emportant des villes comme Badrashin ou Awsim qui gagnent ainsi plus de 15 rangs. Un phénomène comparable - toute chose égale par ailleurs - s'affirme autour d'Alexandrie. Entre deux, toute l'armature du Delta est stable, voire sensiblement déclinante, à l'exception du binôme Mahalla al-Kubra et al-Mansoura, alors que Tanta s'affiche en retrait, perdant deux rangs. Dans ce contexte plus favorable à l'affirmation de pôles économiques concurrentiels qu'à la promotion

soutenue par les deniers publics, évidemment, la Vallée s'affiche très en retrait. La première grande ville du sud à connaître un sensible reclassement (d'un seul point) est Qîna, à plus de 500 kilomètres du Caire.

En Syrie, un re-basculé plus favorable aux métropoles sunnites d'Homs et Alep, et l'armature urbaine de leur arrière-pays, apparaît clairement. En revanche, l'est bédouin comme les montagnes et le littoral alaouite ont tendance à se stabiliser, voire à décliner. Là encore, l'époque ne semble plus aussi favorable à l'aménagement régional et au rééquilibrage. L'économie marchande reprend le pas sur l'intervention publique.



E. Denis, 2007 ; source : Géopolis

Depuis 25 ans, la stabilité remarquable de la hiérarchie urbaine saoudienne semble elle-même très sensiblement déstabilisée par quelques tendances à la polarisation métropolitaine. Ainsi, les villes intermédiaires des régions d'al-Asir, et d'al-Qasim, mais aussi de la Mecque, tiennent plus difficilement leur rang que durant la période antérieure alors qu'à l'Est, de part et d'autre d'Al-Dammân,

l'armature urbaine tend à s'affirmer accompagnant l'essor industriel. Au Soudan, l'incidence du libéralisme forcené et du régime d'auto ajustement sans concession administré aux régions par le régime au pouvoir depuis les années 1990 se traduit aussi par une sensible polarisation, alors que le boom des régions d'agriculture sous pluie s'essouffle.

CONCLUSION

Notre approche globale visait à dégager, pour l'ensemble du Monde arabe, la strate des villes intermédiaires. Il s'est agit ensuite de la remettre en contexte par rapport aux tendances de l'urbanisation dans la région et à en dessiner les grandes tendances.

L'analyse pourrait se décliner en de multiples systèmes d'explication localisés, néanmoins des principes organisateurs récurrents s'imposent. Des dynamiques emportant des régions entières s'affichent. L'approche proposée permet de dégager de façon méthodologiquement fondée une strate spécifique de villes secondaires en position de médiation. Une série qui, partout, se révèle très dépendante des politiques publiques. Les villes intermédiaires qui gagnent le plus d'habitants sont celles qui disposent d'un statut de chef-lieu et, inversement, les plus sérieux déclins touchent des villes qui ont perdu leur fonction d'encadrement public.

L'armature des villes intermédiaires s'est partout épanouie dans le contexte des constructions nationales avec des politiques volontaristes cherchant, souvent avec succès, à étendre le maillage et le bornage des territoires. L'affirmation de l'encadrement par des chefs-lieux équipés, concentrant l'investissement public, s'est accompagnée de politiques non moins volontaristes d'industrialisation qui ont fait émerger des pôles de mono activités centrés autour de gros établissements.

Mais à présent des divergences s'affichent clairement avec la libéralisation et l'ajustement des économies nationales : l'abaissement des barrières douanières lamine des entreprises publiques vieillissantes quand la réduction des dépenses publiques réduit l'attractivité des chefs-lieux.

Les dynamiques de rang de la période courant de 1980 à 2005 renvoient aux premiers effets de la libéralisation économique, c'est-à-dire au déclin des régions les plus dépendantes de l'État au profit des régions les plus compétitives. Des corridors se dessinent, de même que des tendances à la re-littoralisation et à l'émergence fragile de clusters compétitifs. Les territoires de la rente autour des ressources énergétiques mais aussi, voire surtout, du tourisme international au Maroc, en Tunisie et en Égypte, sont aussi très en pointe, amenant parfois à l'émergence de villes là où il n'existait que de modestes villages, un oasis ou un abri de pêcheurs. Mais là encore il s'agit de développements très fragiles reposants sur une mono activité avec des agglomérations qui font rarement et pleinement villes, attirant en surnombre les migrants masculins et uniquement eux.

Le processus le plus visible est la métropolisation avec des croissances très fortes des villes intermédiaires à proximité des métropoles nationales, signe d'une re-concentration des appareils économiques dans un contexte d'ouverture à la concurrence internationale.

La question, à ce stade, serait de savoir comment nous pouvons renverser la flèche de la causalité mise en évidence ici. Certes, il est logique et justifié, au regard des observations et mesures avancées, de privilégier la relation de cause à effet qui nous amène à affirmer que la strate des villes intermédiaires d'un système de villes d'un pays donné, partie d'un système plus large et interdépendant, connaît une bifurcation surdéterminée par des réformes se référant au dogme néolibéral ; mais nous pourrions aussi, renversant le questionnement, envisager de comprendre comment, dans un système en équilibre dynamique, « l'appel » des différents paliers du système lésés par les politiques publiques antérieures favorables à telle ou telle région ou telle strate de chefs-lieux invite à des décisions politiques de contre-balancement accompagnant des clusters locaux plus dynamiques.

Le fait de favoriser telle ou telle ville ou telle région crée un climat favorable à des contre effets de balancier, comme autant de boucles de rétroaction. La « volonté » de chacune de ces villes, faite des actions de ses assemblées éditaires et d'hommes d'affaire, de leurs associations et habitants, compose, de ce fait, un système concurrentiel plus ou moins toléré par les régimes de la région qui

restent fortement centralistes et dirigistes, voire le contestant (cf. Denis, 2006). La libéralisation économique ne s'est, en effet, absolument pas accompagnée d'une libéralisation politique dans le Monde arabe. Néanmoins, des combinaisons socio spatiales locales dans des villes intermédiaires et des régions apparaissent en mesure de capitaliser, voire d'anticiper, des réformes, comme la déréglementation économique actuellement. Elles sont en mesure d'accélérer des polarisations sensibles au sein des systèmes régionaux les plus compétitifs et les plus concentrés, notamment en Algérie, Libye, Syrie ou Égypte. Alors que, partout, la libéralisation, la privatisation et les mesures d'ajustement amplifient le déclassement des chefs-lieux qui n'ont rien d'autre à offrir que le service de l'État et un tissu mono actif d'industries publiques aux équipements souvent obsolètes, notamment dans les secteurs du textile, du ciment et de l'acier, et cela au profit de villes qui ont un tissu social plus diversifié et plus frondeur, plus émancipé du centralisme étatique.

Cela signifie que les systèmes de villes, forcément en équilibre dynamique, répondent à des principes d'autorégulation et d'interdépendance sur lesquels tant les politiques néolibérales que les politiques les plus volontaristes d'aménagement du territoire n'ont guère d'emprise. Ils auraient plus tendance à amplifier les mouvements de balancier, les contrecoups. La question de l'intervention publique et du choix politique devrait donc, en conséquence, davantage se porter sur les options macroéconomiques et les choix de modèles de développement et de répartition des richesses ainsi que, surtout dans le Monde arabe, sur une libéralisation politique favorisant des formes abouties d'édilités et de démocratie locale. En outre, la plupart des régimes du Monde arabe (que l'on pense, par exemple, à l'Algérie ou à l'Égypte) conjuguent un interventionnisme toujours intense, notamment en matière de production de logements et de grands pour ne pas dire méga projets d'infrastructures et un libéralisme forcené qui produit des effets perturbants et contradictoires.

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH F., 2001 - *Macrocéphalie et pôles d'équilibre : la wilaya de Biskra*, L'Espace Géographique, n° 3, p. 245-255.

ALLEAUME G. et DENIS E., 1998 - *L'Égypte à l'aube du XX^e siècle : pays, bourgs, cités en des temporalités divergentes*, dans DAKHLIA J. (dir.), *Urbanité arabe*.

Hommage à Bernard Lepetit, Arles, Sindbad/Actes Sud, p. 225-256.

BALANCHE F., 2006 - *La région alaouite et le pouvoir syrien*, coll. Hommes et Sociétés, Karthala.

BALANCHE F., 2005 - *Syrie-Liban : Intégration ou dilution ?*, Mappemonde, n° 79/3

BELLET C. et LLOP J.-M. (éds.), 2000 - *Ciudades intermedias, Urbanizacion sostenibilidad*, Milenio.

BRUNET R. - *Des villes comme Lleida. Place et perspectives des villes moyennes en Europe - Ciudades intermedias, Urbanizacion sostenibilidad* (BELLET C. et LLOP J.-M. éds.), Milenio.

CHRISTALLER W., 1933 - *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Iéna, Fischer [trad. 1966, Englewood Cliffs, *Central Places in Southern Germany*, Prentice Hall].

COTE M., 1996 - *L'Algérie*, Masson/Armand Colin.

COTE M., 1988 - *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion.

DAVIS K. - *World Urbanization, 1950-1970*, vol. I, Berkeley 1969 ; vol. II, Berkeley, 1972.

DAVIS K. 1955 - *The Origin and Growth of Urbanization in the World*, "American Journal of Sociology", vol. 60, p. 429.

DENIS E. 2006 - *Villes et urbanisation des provinces égyptiennes : Vers l'écouménopolis ?*, coll. Kalam, Karthala.

ECKHOUT J., 2004 - *Gibrat's Law for (All) Cities*, "The American Economic Review", vol. 94, n° 5, p. 1429-1451.

ESCALLIER R., 1981 - *Citadins et espace urbain au Maroc*, Université de Tours, URBAMA, Fascicule de recherche n° 9.

FONTAINE J., 1999 - *La Libye une littoralisation presque obligée*, Méditerranée, n° 1-2, p. 57-62.

GIBRAT R., 1931 - *Les inégalités économiques*, Paris, Sirey.

GUERIN-PACE F., LESAGE X., 2001 - *Des différentes mesures de l'inégalité de distributions de type parétien à partir de l'étude du système urbain français*, Histoire et Mesure, XVI, 1-2, 157-183.

JEFFERSON M., 1939 - *The law of the primate city*, "Geographical Review", 29, 226-232.

KATEB K., 2003 - *Population et organisation de l'espace en Algérie*, L'Espace Géographique, n° 3, p. 311-331.

LALANNE L., 1875 - *Note sur les faits d'alignements naturels dans leurs relations avec les lois qui président à la répartition des centres de population à la surface du globe*, Paris, Comptes-rendus du 2e Congrès International de Géographie, Martinet E., vol. 2, 45-55 (repris dans PINCHEMEL P., ROBIC M.-C., TISSIER J.-L., 1984 - *Deux siècles de géographie française*, Paris, CTHS, Mémoire de la section de géographie, 13, 57-64).

MORICONI-EBRARD F., 1999 - *La pérennité des sites urbains en Égypte : 5 000 ans d'histoire, entre extension et repli*, Cahiers du TIGR (Travaux de l'Institut de géographie de Reims), Reims, p. 137-178.

MORICONI-EBRARD F., 1993 - *L'urbanisation du Monde depuis 1950*, Paris, Anthropos.

MORICONI-EBRARD F., 1994 - *Géopolis : Comparer les villes du Monde*, Paris, Anthropos.

NEIFAR B., 2005 - *Jerba : les mutations récentes d'un système insulaire*, Mappemonde, n° 77/1.

PAGES D., 2006 - *Mansûra ou les recompositions d'une ville secondaire à l'heure de la mondialisation - Villes et urbanisation des provinces égyptiennes : Vers l'écouménopolis ?* (Denis éd.), coll. Kalam, Karthala, p. 265-290.

PLIEZ O., 2005 - *La nouvelle Libye, géopolitique, espaces et sociétés au lendemain de l'embargo*, Karthala.

PLIEZ O., 2003 - *Villes du Sahara : Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, coll. Espaces et Milieux, CNRS Editions.

PRENANT A., 1977 - *Aspects de la croissance relative des petits centres urbains en Algérie - Forme et croissance urbaine au Maghreb*, « Urbanisation au Maghreb » [réimpression 1982] Fascicule de recherches n° 3, 4 et 5, URBAMA, Université de Tours, p. 59-70.

PUMAIN D., 2003 - *Les formes des systèmes de villes : dynamique ou évolution ?*, Communication, « Première Journée Complexité », 27 nov.

PUMAIN D., 1997 - *Vers une théorie évolutive des villes*, L'Espace Géographique, 2, 119-134.

REDJIMI M., 2000 - *De l'empire à l'État démiurge, la recomposition du territoire algérien (1830-1990)*, doctorat, Université de Montpellier III.

ROUSSEAU V., 2004 - *L'urbanisation au Maghreb*, Publications de l'Université de Provence.

ROUSSEAU V., 2001 - *Analogies et disparités du fait urbain au Maghreb*, Intergéo-Bulletin, n° 2.

SEGUIN J., 1995 - *La stratégie nationale de peuplement en Arabie Saoudite*, Peuples Méditerranéens, n° 72-73, p. 31-56.

SEMMOUD B., 1997 - *L'armature urbaine et l'organisation régionale en Algérie. Sur le rôle particulier des petites et moyennes villes*, Cahiers du Gremamo, n° 14, p. 41-54.

ZIPF G.-K., 1949 - *Human Behaviour and the Principle of least effort*, Cambridge (Mass.), Addison-Wesley Press.